

2011-2012

Offre du Service National de la Jeunesse pour le secteur jeunesse



362.7 OFF



* **IMPRESSUM**

Redaction
SNJ

Mise en page
www.accentaigu.lu

Photos
SNJ, Annick Scholtus

Impression
Imprimerie Centrale

Tirage
2000 exemplaires

Parution
Octobre 2011

CESJE ASBL
Centre d'Études sur la Situation
des Jeunes en Europe
LUXEMBOURG

INDEX

INTRODUCTION - - - - - 4

APPELS A PROJETS - - - - - 5

Nuit du sport 2011 - - - - -	6
Programme de promotion de la créativité des jeunes - - - - -	7
«Kachconcours» - - - - -	8
Programmes et structures soutenant la transition de jeunes vers la vie active - - - - -	9
Ateliers créatifs – depot de walferdange - - - - -	9
Projets d'activation - - - - -	11
Ecock drop III - - - - -	11
Portfolio fir jonker - - - - -	11
Anelo - - - - -	11
Antennes régionales - - - - -	12

SOUTIEN AU TRAVAIL AVEC LES JEUNES - - - 13

Soutien dans le cadre de l'«assurance-qualité» - - -	14
Soutien financier aux projets éducatifs - - - - -	15
Programmes de soutien financier internationaux - - -	16
Soutien financier par le ministère de la famille et de l'intégration - - - - -	16
Attestation de l'engagement - - - - -	17
Congé-jeunesse - - - - -	17
Sécurité lors des activités de loisirs - - - - -	18
Prêt de matériel - - - - -	18
Vakanz am Land - - - - -	19

FORMATION - - - - - 21

Formation continue du centre snj Hollenfels - - -	22
Éducation au développement durable en 2011/12 - - -	22
Formation continue pour le personnel éducatif - - -	23
Conférences thématiques - - - - -	24
Formations internationales - - - - -	24
Formation pour animateurs - - - - -	26
Formation co-pilote - - - - -	26
Formation transfrontalière dans la grande région - - -	27

INFORMATION - - - - - 29

Soutien de projets dans le domaine de l'information -	30
snj.lu - le fil direct aux nouvelles du snj - - - - -	30
www.youth.lu - les pages jeunes du luxembourg - - -	30
Jeunes et monde de l'emploi - - - - -	31
Comment participer au projets «employabilité des jeunes»? - - - - -	31
Travail avec les jeunes - - - - -	32
Service offert dans le domaine de l'informatique - - -	32

Assistance création site internet - - - - -	33
BEE-SECURE – securite sur internet et au-dela - - -	34
Label «Infopunkt» - - - - -	35
Soutien financier de projets dans le domaine de l'information - - - - -	36

CENTRES POUR JEUNES - - - - - 37

Centre Eisenborn - - - - -	38
Centre Marienthal - - - - -	39
Centre Hollenfels - - - - -	40
Base nautique Lultzhausen - - - - -	40
Centres résidentiels - - - - -	41
Chalets et terrains de camp - - - - -	42




PROGRAMME «JEUNESSE EN ACTION» - - - 43

Échanges de jeunes (action 1.1 et action 3.1) - - -	44
Initiatives de jeunes (action 1.2) - - - - -	44
Service volontaire européen (action 2) - - - - -	44
Le soutien aux acteurs de jeunesse (action 4.3 et action 3.1) - - - - -	45
Le cadre du programme - - - - -	45
Les centres de ressources SALTO - - - - -	46
Les dates limites de soumission - - - - -	46

PUBLICATIONS - - - - - 47

Politique de jeunesse / structures et infrastructures -	48
Dossiers de l'animateur - - - - -	48
Dossiers thématiques - - - - -	48
Services volontaire - - - - -	48
Formations - - - - -	48
Autres - - - - -	48
Adresses utiles - - - - -	49
Snj - - - - -	50
Autres adresses utiles - - - - -	51
Sites internet - - - - -	53

LÉGENDE

-  Offres pour maisons de jeunes
-  Offres pour associations et organisations de jeunesse
-  Offres pour groupes de jeunesse

icône noire: cette offre s'adresse au groupe cible.
icône grise: cette offre ne s'adresse pas au groupe cible.

INTRODUCTION

Vous trouvez ici un aperçu global des actions du SNJ en faveur des maisons de jeunes, des associations de jeunesse ou de groupes de jeunes informels. Des icônes à côté de chaque titre indiquent à quel groupe cible s'adresse l'offre en question. Les nouveautés sont marquées par le symbole.

Dans cette brochure il ne nous est pas toujours possible de donner la date exacte ou les informations complètes pour chaque événement ou formation. C'est pourquoi nous vous conseillons vivement de vous référer à nos sites internet :

www.snj.lu

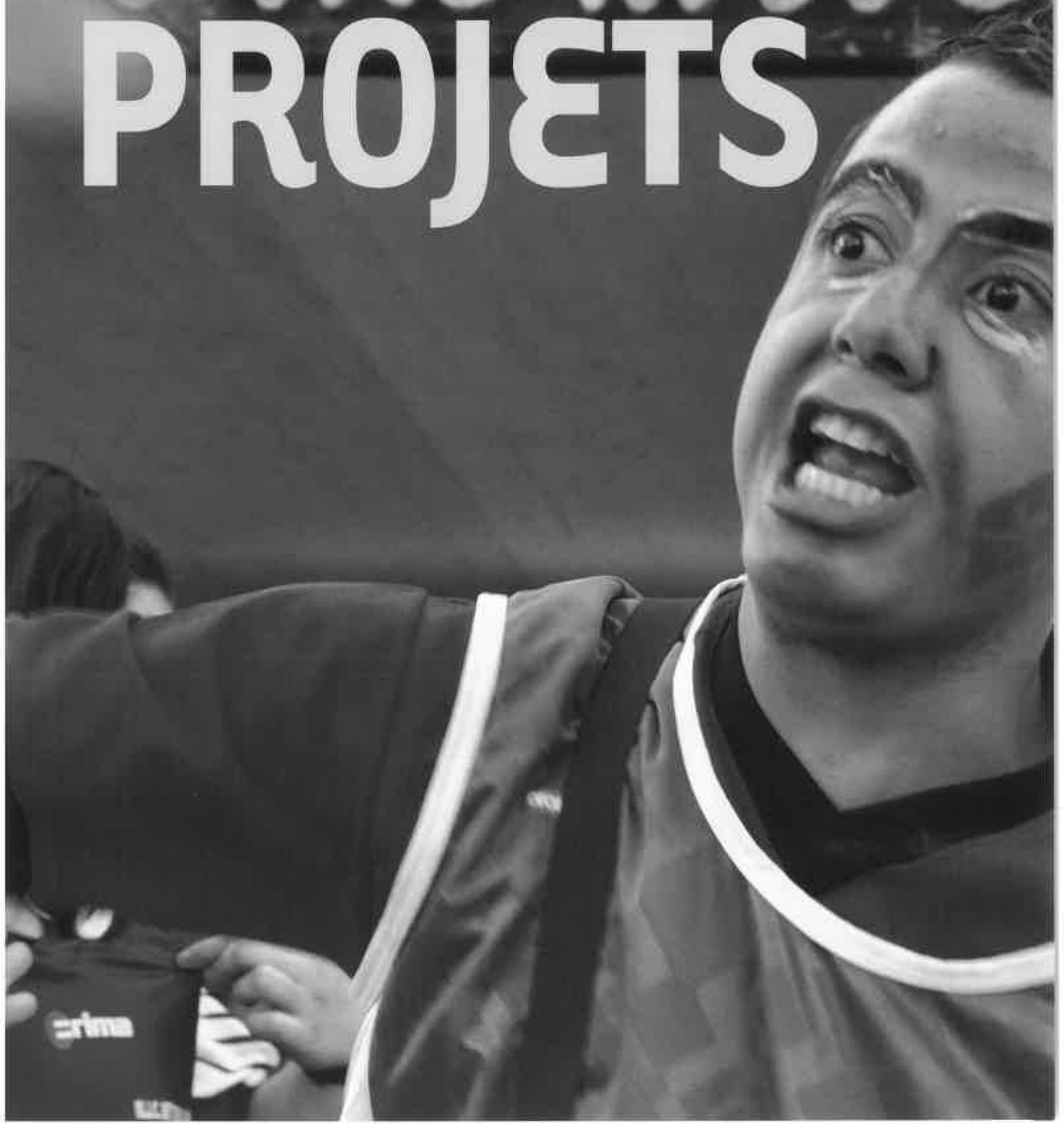
Dossiers détaillés sur les divers services du SNJ, formulaires et publications complémentaires ;

www.youthnet.lu

Agenda des formations et nouvelles du secteur jeunesse ;

Outre les offres présentées dans le présent document, le SiNJ élabore régulièrement des projets pilote. Il se peut donc toujours que nous vous contactions pour de pareils sujets au cours de l'année. D'autre part vous avez certainement vos propres idées de projets. Sachez que le SNJ est à votre écoute et nous ferons de notre mieux pour vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à nous contacter.

APPELS À PROJETS



APPELS À PROJETS



Nuit du sport 2011

La « Nuit du sport » est en train de devenir un élément fixe du calendrier annuel du secteur de la jeunesse. En 2011, 13 communes ont participé à cet événement et plus de 3.000 participants ont pu tester une ou plusieurs des 70 disciplines sportives. La quatrième édition de la Nuit du Sport aura lieu *12 mai 2012*.

Les maisons de jeunes sont invitées à mobiliser leur commune ainsi que les associations sportives pour participer à cet événement. Les organisateurs recevront un cahier de charge décrivant les modalités pratiques.

L'objectif de l'initiative est de permettre aux jeunes de découvrir d'une manière attractive de nouvelles activités sportives et de trouver goût aux activités physiques. Ce projet permet également de renforcer les liens entre les maisons de jeunes, leurs communes et les associations sportives locales et régionales.

Les activités organisées doivent avoir un caractère original et cibleront les jeunes de 12 à 20 ans. Les communes participant à l'événement doivent proposer une série d'au moins trois activités différentes organisées dans un même lieu et dans un cadre festif.

Voici quelques exemples d'activités :

- Tournoi de beachvolley, bungee into the dark, Bodykicker, Dunking contest
- Ateliers sportifs : Plongée nocturne, pédalo et kayak, escalade

La nuit du sport est organisée au niveau régional ou local par les communes en coopération avec les associations sportives et les maisons de jeunes. Ces activités seront soutenues par le SNJ et le Département ministériel des Sports :

- conseil et recherche de synergies;

- prêt de matériel: tentes,... ;
- mise à disposition d'eau et de fruits offerts par Cactus SA ;
- promotion commune de l'action par la presse, des affiches, des dépliants et le site internet www.nuitdusport.lu
- soutien financier

Les maisons de jeunes, les associations ou les communes désireuses de s'associer à l'activité, sont priées de contacter le SNJ jusqu'au *1^{er} novembre 2011* au plus tard.

NUIT 24/04
DU SPORT
2010



Contact

Kim Schortgen

T 247-86 47 9

G 621 377 039

E kim.schortgen@snj.etat.lu

Gary Muller

T 247-86 47 0

G 621 377 040

E gary.muller@snj.etat.lu

(*) : ouverts aux jeunes musiciens et aux éducateurs des maisons de jeunes dans le cadre de la formation continue des éducateurs des maisons de jeunes. Des ateliers sur demande pourront être organisés en concertation avec les responsables du programme de promotion de la créativité des jeunes et selon les limites budgétaires disponibles.



PROGRAMME DE PROMOTION DE LA CRÉATIVITÉ DES JEUNES

« On Stéitsch »

Le festival On Stéitsch offre aux jeunes une plateforme pour présenter leurs créations et se présente comme un tremplin vers d'autres horizons. Bien que la musique soit prédominante, d'autres disciplines sont aussi très fortement représentées : danse, théâtre, vidéo, arts plastiques. En tout 200 artistes et groupes d'artistes ont participé à l'édition 2011.

On Stéitsch permet également de présenter au public des projets réalisés par des jeunes ou encore des initiatives visant particulièrement les jeunes et qui ne sont pas nécessairement du domaine artistique. Pour participer au festival On Stéitsch, les stands doivent comprendre au moins un élément interactif.

La prochaine édition du festival On Stéitsch aura lieu le 29 septembre 2012.

Si vous connaissez un groupe de jeunes musiciens, de danseurs ou d'autres artistes que vous voulez promouvoir, contactez les coordinateurs du festival au plus tard jusqu'au 1^{er} mai 2012.



Label « Proufsall »

Vous avez des jeunes musiciens qui cherchent une salle de répétition respectivement des possibilités d'avancer avec leur band ?

Des salles de répétition pour groupes de musique de jeunes sont en train d'être aménagées dans une douzaine de maisons de jeunes à travers tout le pays. Les maisons de jeunes qui disposent d'une salle de répétition peuvent demander au SNJ le label « Proufsall » qui certifie que dans cette salle de répétition les jeunes musiciens reçoivent un accompagnement individualisé, se voient offerts des workshops permettant de se perfectionner, ont la possibilité d'enregistrer des chansons et, dans certains cas, auront la possibilité de se produire sur une des scènes nationales.

Les maisons de jeunes aspirants au label doivent désigner un responsable assurant le suivi du projet. Le responsable doit obligatoirement participer à la formation « Label Proufsall » dont la prochaine édition de cette formation aura lieu les 11 et 12 janvier 2012 (deux matinées).

L'accompagnement individualisé des groupes de musique est assuré par le biais du responsable et des musiciens-conseils engagés par le SNJ.

Différents ateliers seront offerts aux groupes de musique. A cet effet, le SNJ travaille avec un réseau étendu de structures socio-culturelles du Luxembourg et de l'étranger afin de pouvoir offrir des workshops et des formations de qualité.



Contact

Kim Schortgen

T 247-86 47 9

G 621 377 039

E kim.schortgen@snj.etat.lu

Gary Muller

T 247-86 47 0

G 621 377 040

E gary.muller@snj.etat.lu



Les groupes, répétant dans l'une de ces salles, affichant un potentiel suffisant vont se voir proposer des workshops individualisés correspondant à leurs besoins :

Par exemple :

- Les métiers de la musique
- La culture HipHop : rythmes, écritures, enregistrement
- Accompagnement scénique
- Gestion administrative d'un groupe

Le SNJ a établi des partenariats avec différentes scènes nationales afin de pouvoir proposer aux groupes de musique des places sur des scènes nationales adaptées à leur profil. Afin de découvrir de nouveaux talents, le SNJ organise tous les deux ans un «songcontest» dont la prochaine édition aura lieu en 2013 et l'appel à participation sera lancé au printemps 2013.

Vous avez un groupe de jeunes musiciens dans votre maison de jeunes, respectivement dans votre organisation qui a envie de faire de la musique et qui veut profiter de l'un ou l'autre volet de cette offre ?

Capitales et plus

Le SNJ coproduit des spectacles avec des jeunes dans le domaine du théâtre et de la danse. En 2001, il s'agissait du projet « Empreintes », un spectacle de théâtre réalisé par la Kulturfabrik, en collaboration avec la maison des jeunes de Bettembourg et du festival de HipHop « Kool Jam » organisé par les maisons de jeunes Amigo, Bridel-Steinsel et l'association de jeunes « Kool73Herc ».

De cette façon, le SNJ donne l'occasion à de nombreux jeunes de monter une première fois sur scène dans le cadre d'un projet prestigieux, respectivement de faire leurs premières expériences dans le domaine de l'organisation et de la

coordination d'un projet de plus grande envergure.

Vous avez des idées pour des projets dans un domaine artistique à réaliser en coproduction avec le SNJ ? Contactez-nous.

Vous avez des idées pour des projets dans un domaine artistique à réaliser en coproduction avec le SNJ ? Contactez-nous.

Vous avez des jeunes qui ont de nouvelles idées et qui souhaitent lancer des actions et des initiatives dans un domaine comme les beaux-arts, la photographie, la littérature ou la danse ?

Le SNJ est toujours intéressé à développer de nouveaux projets dans le domaine de la créativité des jeunes. Contactez-nous.

« KACHCONCOURS »

Date

Mars 2012

Lieu

Lycée Technique Hôtelier Alexis Heck à Diekirch

Programme

Pendant un après-midi les jeunes auront la possibilité de préparer un menu à trois plats sous le regard bienveillant de deux cuisiniers professionnels. Le soir, un jury dégustera les plats et remettra le trophée du gagnant à l'équipe vainqueur.

Inscription

Par retour de fax des fiches d'inscription qui seront envoyées fin février 2012.



Contact

Nordstadjugend asbl

T 80 91 65

F 80 42 43

E nordstadinfo@jugendhaus.lu



Contact

Kim Schortgen

T 247-86 47 9

G 621 377 039

E kim.schortgen@snj.etat.lu

Gary Muller

T 247-86 47 0

G 621 377 040

E gary.muller@snj.etat.lu



PROGRAMMES ET STRUCTURES SOUTENANT LA TRANSITION DE JEUNES VERS LA VIE ACTIVE

A partir de janvier 2011, le SNJ met un accent particulier sur le soutien de la transition des jeunes vers une vie active et autonome. Les deux principes de base qui guident les actions du SNJ sont « créer des opportunités » et « créer des liens ». Le public-cible prioritaire, mais non-exclusif sont les jeunes qualifiés comme « Not in employment, education or training (NEET) ».

Il s'agit d'une part des programmes de service volontaire et d'autre part des projets d'activation.

Programmes de service volontaire

Cadre légal

Au Luxembourg, le service volontaire des jeunes est réglé par la loi du 31 octobre 2007 sur le service volontaire des jeunes. Il s'agit d'une activité à plein temps, non lucrative et non rémunérée, au bénéfice de la collectivité et qui est de la part du volontaire l'expression d'une décision libre et personnelle.

La durée minimale est de 3 mois alors que la durée maximale ne peut dépasser en principe les 12 mois. La loi confère un statut spécial aux volontaires et règle les obligations et droits des volontaires et des organisations de service volontaire.

Les organisations qui souhaitent s'investir dans un des programmes coordonnés par le SNJ doivent demander un agrément comme organisation de service volontaire.

Le Service volontaire de coopération (SVC)

Le service volontaire de coopération permet aux jeunes résidents de partir dans

un des pays en voie de développement pour y participer à un projet concret de coopération. Ce programme a été mis en place en partenariat avec la Direction de la Coopération du Ministère de Affaires Étrangères et le Cercle des organisations non-gouvernementales de développement (ONGD). Les volontaires sont envoyés par des organisations d'envoi agréées en tant qu'ONGD et en tant qu'organisation de service volontaire.



Contact

Nadine Ruppert

T 247-68 49 4

F 46 41 86

E nadine.ruppert@snj.etat.lu

Le Service volontaire européen (SVE)

Le Service volontaire européen permet aux jeunes de vivre une expérience enrichissante dans le cadre d'un projet d'utilité publique à l'étranger. Il s'adresse à des jeunes résidents au Luxembourg qui désirent s'investir dans un projet de service volontaire dans un autre pays. Le programme cofinance également l'accueil de jeunes volontaires étrangers accueillis par une organisation luxembourgeoise.

Plus de détails sur les modalités du SVE sont fournis à la page 44



Contact

Georges Zeimet

T 247-86 48 2

F 264 83 18 9

E georges.zeimet@snj.etat.lu

I www.snj.lu/europe



Le Service volontaire d'orientation (SVO)

Le service volontaire d'orientation permet aux jeunes résidants de vivre une expérience enrichissante dans une organisation d'accueil au Luxembourg. L'accent est mis sur l'acquisition de compétences pratiques et un accompagnement personnalisé vers un emploi ou une formation qualifiante. Le Service National de la Jeunesse propose un encadrement adapté aux besoins des jeunes, la mise à disposition d'une personne de référence auprès de ses antennes régionales et la prise en charge des tâches administratives liées au projet SVO.



Contact

Martine Lentz
T 247-86 46 7
F 46 41 86
E martine.lentz@snj.etat.lu
I www.snj.lu

Le Service volontaire civique (SCI)

A partir de septembre 2011, il sera également possible d'accueillir et d'envoyer des volontaires dans le cadre de ce nouveau programme, qui soutient plus particulièrement l'engagement civique des jeunes dans la société.



Contact

Nadine Ruppert
T 247-86 49 4
F 46 41 86
E nadine.ruppert@snj.etat.lu

Informations générales, demande d'agrément



Contact

Nathalie Schirtz
T 247-86 46 1
F 46 41 86
E nathalie.schirtz@snj.etat.lu
I www.snj.lu



PROJETS D'ACTIVATION

En-dehors du service volontaire d'orientation, le SNJ a développé une série d'autres projets favorisant la transition des jeunes vers la vie professionnelle.

Bock Drop !!!

Bock Drop !!! est une initiative du Service National de la Jeunesse, du Service de l'Orientation Professionnelle de l'ADEM, de l'Action Locale pour Jeunes et des maisons de jeunes à travers le pays. Bock drop !!! a été développé suite à une initiative des maisons de jeunes de la région ES.

Bock drop !!! consiste à organiser au niveau local des sessions d'informations à destination des jeunes, traitant les questions liées à la vie active et faisant intervenir des agents des services spécialisées et d'autres experts en la matière.

Ces sessions permettent de responsabiliser les jeunes par rapport à leur avenir ainsi que de leur donner les informations et contacts utiles.

Le Portail bilingue « anelo.lu » s'adresse à tout jeune recherchant des renseignements utiles à propos de son futur professionnel. Les informations affichées s'articulent autour de 3 catégories, à savoir travailler, faire des études ou bien encore avoir une activité intermédiaire (p.ex. un service volontaire).

Sur beruffer.anelo.lu, les jeunes peuvent trouver les différents métiers ainsi que les formations correspondantes au Luxembourg et à l'étranger et entrer en contact avec les professionnels de l'orientation. À ce module s'ajouteront au fur et à mesure d'autres modules et outils en vue de réaliser ses premiers pas vers le marché de travail.

Le site internet www.anelo.lu se présentera dans les prochains mois dans un nouveau

«look and feel» afin de faciliter l'accès aux informations et de permettre aux travailleurs de jeunesse de guider les jeunes plus facilement dans leur recherche.

Voir aussi page 31

PORTFOLIO FIR JONKER

Le Portfolio est un dossier personnel pour jeunes qui incite à documenter systématiquement ses expériences d'apprentissage, que ce soit dans le domaine scolaire, périscolaire ou des loisirs. Une partie du portfolio est réservé à la documentation des efforts entrepris pour accéder à un emploi.

L'agencement du portfolio est inspiré par l'ordre logique d'un curriculum vitae. Ainsi, il est prévu de classer les certificats et pièces selon 5 catégories :

- Mes données personnelles
- Mon parcours scolaire
- Mon parcours extrascolaire
- Mes loisirs
- Mes démarches

Le site Internet du SNJ : www.snj.lu/portfolio comprend des informations supplémentaires ainsi qu'un certain nombre de modèles de certificats de participation.



Contact

Martine Lentz

T 247-86 46 7

F 46 41 86

E martine.lentz@snj.etat.lu

anelo.lu



Contact

Jana Gorge

T 247-86 46 6

F 46 41 86

E jana.gorge@snj.etat.lu



Contact

Martine Lentz

T 247-86 46 7

F 46 41 86

E martine.lentz@snj.etat.lu



ANTENNES RÉGIONALES

Le SNJ dispose de cinq antennes chargées de la mise en œuvre au niveau régional des programmes du SNJ dans le domaine de la transition des jeunes vers la vie active.

Les missions des agents des antennes régionales s'articulent autour de 2 axes :

- Le suivi des jeunes participants au service volontaire d'orientation ainsi que le contact avec les organisations accueillant ces volontaires. L'accompagnement personnalisé des jeunes implique la coopération et la mise en réseau de tous les acteurs susceptibles d'offrir un service à ces jeunes.
- La mise en œuvre d'autres projets d'activation selon les spécificités et circonstances régionales et locales.

Antenne régionale Centre / siège du SNJ. **Raymonde BAUER**

138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg
F 46 41 86

T 247-86 48 1
G 621 377 073
E raymonde.bauer@snj.etat.lu

Jeff KARIER

T 247-86 48 0
G 621 377 009
E jeff.karier@snj.etat.lu

Antenne régionale Est

23, route de Trèves
L-6793 Grevenmacher
T 247-86 48 9 ou 26 74 50 60
F 26 74 50 65

Raphaël KNEIP

G 621 377 072
E raphael.kneip@snj.etat.lu

Jil STEINES

T 247-86 49 5
G 621 377 015
E jil.steines@snj.etat.lu

Antenne régionale Nord

29, avenue de la Gare
L-9233 Diekirch
T 247-86 44 5 ou 26 80 04 28
F 26 80 05 22

Tatiana LEIJTEN

G 621 377 576
E tatiana.leijten@snj.etat.lu

Myriam RIETSCH

G 621 377 575
E myriam.rietsch@snj.etat.lu

Antenne régionale Sud

7, rue des Artisans
L-3712 Rumelange
T 247-86 43 5 ou 26 56 03 79
F 26 56 04 23

Cindy JUNK

G 621 377 008
E cindy.junk@snj.etat.lu

Romi WERNER

G 621 377 574
E romi.werner@snj.etat.lu

Antenne régionale Sud/Ouest

10, rue J. B. Gillardin
L-4735 Pétange
F 26 65 01 82

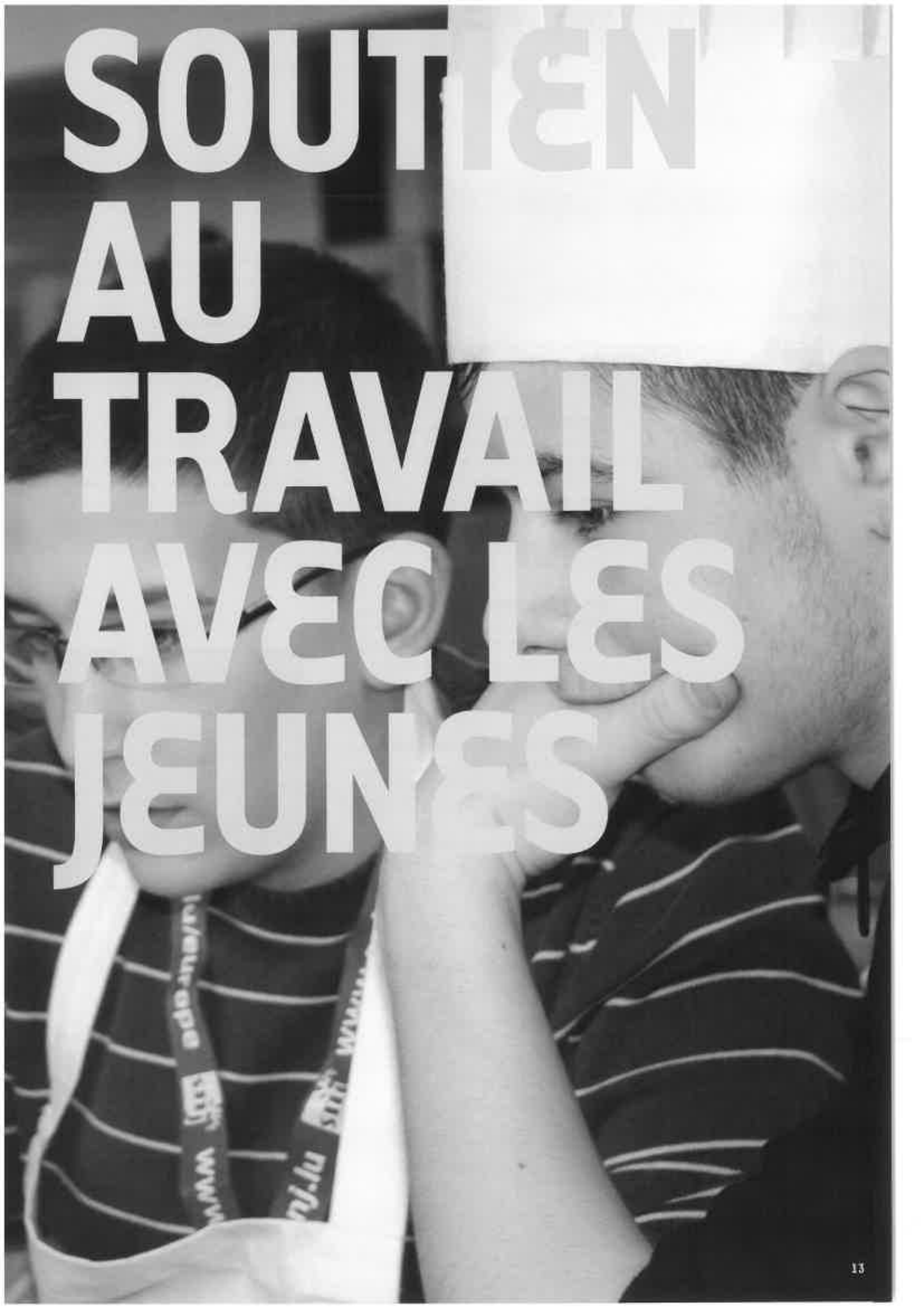
Yves PUTZ

T 247-86 40 5
G 621 377 014
E yves.putz@snj.etat.lu

Perrine GOLINVAUX

T 247-86 40 4
G 621 377 007
perrine.golinvaux@snj.etat.lu





SOUTIEN AU TRAVAIL AVEC LES JEUNES

SOUTIEN AU TRAVAIL AVEC LES JEUNES

Montée au travail avec les jeunes



Contact

Claude Bodeving

T 247-86 46 9

F 46 41 86

E claudio.bodeving@snj.etat.lu

I www.snj.lu/qualite



SOUTIEN DANS LE CADRE DE L'« ASSURANCE-QUALITE »

(réservé au secteur conventionné)

Le SNJ soutient les démarches dans le cadre de l'assurance-qualité à quatre niveaux :

Financement de projets

Les projets « assurance-qualité » prévus dans le cadre de la convention avec le ministère de la Famille et de l'Intégration sont soutenus financièrement par le SNJ. La fiche spécifique « projet assurance-qualité 2012 » peut être téléchargée sur le site Internet du SNJ.

Accompagnement par un expert externe

Une consultation par un expert externe pour la mise en place et la conceptualisation du projet assurance-qualité est offerte sur demande.

Conseil pour la conceptualisation «travail décentralisé»

Le SNJ propose à partir de l'année 2011 un soutien individuel en ce qui concerne le travail décentralisé.

Sur demande il y a la possibilité d'être conseillé par un expert externe en ce qui concerne la rédaction et mise en place d'un concept sur le travail décentralisé (« opsichend Jugendarbecht »).

Conseil pour projets dans le domaine de la prévention

Pour mettre en place vos projets dans la prévention des dépendances, vous pouvez bénéficier de l'expertise d'experts du Centre de Prévention des Toxicomanies. Suivant votre demande, ils pourront assister votre équipe dans le choix et la mise en œuvre des activités et de leur mise en contexte dans votre travail de prévention. Afin de pouvoir garantir cette consultation, il est

important d'introduire les projets en question au moins deux mois avant leur déroulement.

Formation continue

Une formation spécifique sur le processus d'assurance-qualité est proposée dans le cadre du programme de formation continue.

Supervision

Sur demande il y a la possibilité d'une supervision pour l'équipe d'une maison de jeunes respectivement pour plusieurs maisons de jeunes. Les détails (heures prises en charge, superviseur, participants ...) seront précisés lors d'un premier entretien.



NOUVEAU



SOUTIEN FINANCIER AUX PROJETS EDUCATIFS

Le SNJ soutient financièrement 3 types de projets

1. Projets dans le cadre de l'assurance-qualité (réservé au secteur conventionné)

2. Projets dans le domaine de la citoyenneté des jeunes (ouvert à tout organisme travaillant avec des jeunes).

Un projet est considéré comme faisant partie du domaine de la citoyenneté s'il vise à renforcer les connaissances et compétences nécessaires à une participation active à la société civile démocratique.

Des projets « citoyenneté des jeunes » peuvent avoir lieu dans les domaines suivants (liste non exhaustive) :

- la démocratie active (forums, ...);
- intégration;
- égalité des chances;
- prévention primaire;
- projet pédagogique novateur.

Les critères de sélection sont: objectifs, pertinence, conception, faisabilité, groupable, nombre de bénéficiaires, plan d'évaluation.

Pour plus d'informations voir aussi le dossier thématique « Education à la citoyenneté: Actions et projets ».

La fiche de demande « projets citoyenneté 2012 » peut être téléchargée sur le site Internet du SNJ.



Contact

Claude Bodeving

T 247-86 46 9

F 46 41 86

E claud.bodeving@snj.etat.lu

I www.snj.lu/qualite

3. Créations de jeunes

(réservé à des groupes de jeunes)

Il doit s'agir de projets initiés par des groupes de jeunes ayant comme objectif une création artistique avec et pour des jeunes, donc à caractère éducatif et participatif.

La fiche de demande « projets créativité 2012 » peut être téléchargée sur le site Internet du SNJ.



Contact

Gary Muller

T 247-86 47 0

F 46 41 86

E gary.muller@snj.etat.lu





Programme « Jeunesse en action »

Détails : voir page 44-46.

Autres programmes internationaux

Le bureau d'Eurodesk Luxembourg peut assister les organisateurs dans leurs recherches de cofinancements par des programmes européens. Le site Internet européen d'Eurodesk comprend une collection actualisée des majeures sources de financement européennes.



Contact

Eurodesk
Lia Kechagia
T 26 29 3-219
F 26 29 3-203
E lia.kechagia@info.jeunes.lu
I www.eurodesk.org

SOUTIEN FINANCIER PAR LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DE L'INTÉGRATION

Secteur conventionné

La «loi du 8 septembre 1998 réglant les relations entre l'État et les organismes oeuvrant dans les domaines social, familial et thérapeutique» (loi ASFT) définit le cadre général du soutien donné par le ministère de la Famille et de l'Intégration. Complétée par un règlement grand-ducal pour le volet «jeunesse», la loi règle les conditions à remplir par une association désirant offrir un service professionnel pour jeunes dans un des domaines suivants :

- rencontre
- animation
- information
- formation

Des informations plus détaillées peuvent être obtenues auprès du ministère. La loi ASFT ainsi que le règlement grand-ducal relatif au secteur de la jeunesse peuvent être téléchargés depuis le site www.snj.lu (rubrique « Législation »).

Subsides annuels aux mouvements de jeunesse

Le ministère peut prendre en charge des frais de secrétariat et de fonctionnement des associations de jeunesse à caractère national.

Plan Communal Jeunesse

Le ministère peut accorder à des communes des subsides pour l'élaboration d'un « Plan Communal Jeunesse ».



Contact

Des renseignements supplémentaires sur le soutien financier accordé par le ministre peuvent être obtenus auprès de :

Ministère de la Famille et de l'Intégration
Département Jeunesse
T 247-865 30
F 467 454
E jacques.wenner@fm.etat.lu
I www.fm.etat.lu



Contact

Claude Bodeving

T 247-86 46 9

F 46 41 86

E claude.bodeving@snj.etat.lu

Soutien au travail | avec les
jeunes



ATTESTATION DE L'ENGAGEMENT

L'attestation de l'engagement est une mesure de reconnaissance officielle de l'engagement bénévole des jeunes prévue par la loi du 4 juillet 2008 sur la jeunesse.

Objet de l'attestation:

Grâce aux activités des organisations de jeunesse, les jeunes font des expériences formatrices et acquièrent de nombreuses compétences qui peuvent être utiles pour la vie professionnelle :

- Compétences organisationnelles
- Compétences sociales (travail d'équipe; communication; gestion de conflits, encadrement et animation de groupes, compétences interculturelles)
- Compétences techniques
- Compétences informatiques
- Compétences artistiques
- Esprit d'initiative

L'objectif de l'attestation de l'engagement, signée par le ministre, est de documenter ces compétences.

Critères

Les critères pour pouvoir bénéficier d'une attestation sont régis par le règlement grand-ducal sur la jeunesse du 9 janvier 2009.

L'attestation peut être délivrée aux jeunes qui :

- sont âgés d'au plus 30 ans et
- ont suivi une formation d'au moins 150 heures dans le secteur jeunesse ou dans le domaine socioculturel, socio-éducatif ou sportif ou la formation prévue dans le cadre du service volontaire des jeunes et
- se sont engagés au moins pendant 400 heures dans une organisation de jeunesse ou dans le cadre d'un projet de groupe de jeunes.

Introduction de la demande

La demande est à rédiger par le candidat et l'organisation sur un formulaire spécifique du Service National de la Jeunesse.



CONGÉ-JEUNESSE

Le congé-jeunesse permet la participation de bénévoles à des stages, journées ou semaines de formation, cours, sessions ou rencontres à l'intérieur du pays et à l'étranger. Le congé-jeunesse permet également à des responsables d'activités éducatives pour jeunes de disposer de jours de congé supplémentaires.

Le congé-jeunesse constitue une période de congé supplémentaire, dont les indemnités sont prises en charge par l'Etat. Les demandeurs doivent exercer une activité professionnelle dans le secteur public ou privé, respectivement une activité professionnelle indépendante ou libérale.

Sont éligibles pour l'obtention du congé-jeunesse, les activités suivantes :

- la formation et le perfectionnement d'animateurs de jeunesse;
- la formation et le perfectionnement de cadres de mouvements de jeunesse ou d'associations culturelles et sportives pour autant que les activités de formation et de perfectionnement visent essentiellement les jeunes;
- l'organisation et l'encadrement de stages de formation ou d'activités éducatives pour les jeunes.

Les conditions détaillées ainsi que le formulaire de demande d'octroi d'un congé-jeunesse sont affichés sur le site Internet du SNJ (rubrique « Organisations »).



Contact

Netty Sheehan

T 247-86 45 1

F 46 41 86

E netty.sheehan@snj.etat.lu



Contact

Anouk Kopriwa

T 247-86 46 4

F 46 41 86

E anouk.kopriwa@snj.etat.lu



SÉCURITÉ LORS DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Depuis plusieurs années le domaine de la sécurité lors des activités de loisirs a été un champ de travail privilégié, il a débouché sur plusieurs mesures concrètes:

- En novembre 2007 les organisations qui approuvent la charte élaborée au sein de la Commission Consultative à la Formation d'Animateurs de Loisirs ont confirmé l'adhésion officielle à cette charte «Prévention des risques lors des activités avec les jeunes».
- En novembre 2007 une version revue par l'ITM du document pédagogique pour responsables de groupes de jeunes comprenant des recommandations pratiques pour prévenir les risques a été présentée aux animateurs. Cette publication, éditée dans la série des dossiers de l'animateur de la «commission consultative à la formation», peut servir comme document de base lors des formations pour aide-animateurs ou animateurs offertes par les différents organismes de jeunesse actifs dans ce domaine. La distribution se fait par le biais de ladite commission.
- En 2009 une nouvelle publication «Bosses et Bobos» a été éditée dans la série des dossiers de l'animateur de la commission consultative à la formation. Il s'agit d'un manuel qui fournit des tuyaux utiles en matière des gestes de premiers secours qui pourra s'avérer indispensable aux équipes d'animateurs responsables de la prise en charge des enfants et des jeunes.
- L'offre de différentes formations spécialisées pour responsables de groupes de jeunes, comprenant des formations de premiers secours, de prévention des risques lors des activités «outdoor»,...
Un stage de formation sur le 1^{er} secours : «Les bobos du camp» est prévu pour le 26 novembre 2011.
- Le programme est publié dans le programme annuel du SNJ et sur le site Internet <http://agenda.snj.lu>



PRÊT DE MATÉRIEL

Le service de prêt de matériel du SNJ gère un stock important de matériel pour les besoins des manifestations et activités des différentes organisations de jeunesse. Il s'agit surtout de matériel de camping qui permet aux associations d'éviter des investissements considérables dans un équipement indispensable, mais à usage peu fréquent nécessitant un entretien compétent et suivi.

Le service de prêt est ouvert au public tous les jeudis entre 7 heures du matin et 15.00 heures. Durant les autres jours ouvrables, les réservations peuvent être faites par téléphone, fax ou e-mail.

Le prêt vous est toujours remis un jeudi et le matériel devra être rendu un mercredi (suivant le délai fixé dans le contrat de prêt).



Contact

Dépôt Walferdange

Marc Feltzer

97, rue de l'église

L-7224 Walferdange

T 247-86 42 5

F 33 40 15

E walferdange@snj.etat.lu



BASE NAUTIQUE
LULTZHAUSEN



Contact

Renseignements et
réservations :

Vincent Villain

T 247-86 49 1

F 89 92 48

E vincent.villain@snj.etat.lu

I www.base-nautique.lu



VAKANZ AM LAND

L'offre «Vakanz am Land» regroupe des séjours actifs (aventure, nature, sports nautiques, techniques «vidéo») pour groupes de jeunes dans divers centres SNJ pendant les vacances d'été et s'adressent aux communes, maisons de jeunes, clubs de jeunes, foyers,... L'animation pendant la journée est assurée par l'équipe sur place. Ces animations s'adressent uniquement aux groupes et non aux individuels. Les groupes doivent néanmoins être accompagnés d'un responsable.

Base Nautique Lultzhausen

En coopération, le département ministériel des Sports et le SNJ proposent des activités d'initiation et de découverte aux sports nautiques et de plein air sur et autour du lac de la Haute-Sûre.

Activités proposées

1. Escalade en salle	-----	Nombre de participants : max. 10 personnes
2. VTT	-----	Nombre de participants : max. 10 personnes
3. Kayak	-----	Nombre de participants : max. 16 personnes
4. Canoë	-----	Nombre de participants : max. 16 personnes
5. Voile	-----	Nombre de participants : max. 10 personnes
6. Stand up paddling	-----	Nombre de participants : max. 10 personnes
7. Canyoning	-----	Nombre de participants : max. 16 personnes

- **Âge** : l'offre s'adresse à des jeunes à partir de 11 ans
- **Prix** : 120 € par groupe et par jour
- **Durée** : 10:00-12:30 et 13:30-17:00
- **Dates** : du 16 juillet au 24 août 2012

Il est possible de faire des séjours prolongés dans l'auberge de jeunesse de Lultzhausen
T 26 88 92-01 / F 26 88 92-02 / E lultzhausen@youthhostels.lu

- **À apporter** : pique-nique + boissons ou réserver un repas à l'auberge de jeunesse de Lultzhausen



Contact

Renseignements et
réservations :

Philippe Schleich

T 247-86 42 0

F 30 75 25

E philippe.schleich@snj.etat.lu

Base nautique Bech-Websange

En collaboration avec l'association «CNL-Waterski», le SNJ offre des journées sports nautiques sur la Moselle entre Bech-Kleinmacher et Schwebsange.

Activités proposées :

- **Dates** : 1^{er} juillet jusqu'au 15 août 2012
- **Nombre de participants** : max. 15 personnes
- **Âge** : min. 12 ans
- **Durée** : 9.30-16:30
- **À apporter** : pique-nique + boissons
- **Prix** : sur demande

FORMA- TION



FORMATION

La présente rubrique regroupe les offres de formation organisées par le SNJ : formations pour bénévoles, formations pour professionnels et formations pour personnes en mesure d'emploi. La formation continue pour le personnel éducatif professionnel est organisée par le SNJ en coopération avec différents partenaires.

Les questions relatives à la formation de bénévoles (aide-animateur, animateur, co-pilote, cycle de spécialisation) sont traitées au sein de la Commission Consultative à la Formation, regroupant tous les partenaires proposant des formations sanctionnées par le brevet d'aide-animateur ou d'animateur.



Contact

Centre SNJ Hollenfels

Michel Grevis

T 247-86 43 0

F 30 87 44

E hollenfels@snj.etat.lu

FORMATION CONTINUE DU CENTRE SNJ HOLLENFELS

Éducation au développement durable en 2011/12

Formation continue en collaboration avec le SCRIPT : pour plus d'information et les inscriptions visitez le site : <http://focoweb.script.lu>

DATE	HORAIRE	TITRE
20.10.2011	15:00 - 18:00	Naturlandschaften und Lebensräume Luxemburg 1
27.10.2011	15:00 - 18:00	Die typischen Waldgesellschaften des Gutlandes (Naturlandschaft und die Baggerweiher von Remerschen (Landschaft aus Menschenhand).
03.12.2011	16:00 - 22:00	Mit Gruppen nachts in die Natur Sinnliche Erfahrung von Natur und Nacht, Erleben eines achtsamen Umgangs mit dem Lebensraum und seinen nächtlichen Bewohnern und Vertrauen in die Dunkelheit und in die Gruppe
31.01.2012	14:30 - 16:30	Nachhaltig Kochen mit Schulklassen
07.02.2012	14:30 - 16:30	Nachhaltige Ernährung, Kochtechniken für Gruppen, Aspekte der Hygiene bei Kochateilern und konkrete Umsetzungsstrategien für den Unterricht
14.02.2012	14:30 - 16:30	
28.02.2012	14:30 - 16:30	
19.04.2012	14:30 - 17:30	Waldpädagogik Wissen über den Wald, seine Bewohner und Pflanzen durch die Didaktik der Naturerlebnispädagogik.
26.04.2012	15:00 - 18:00	Naturlandschaften und Lebensräume Luxemburg 2
03.05.2012	15:00 - 18:00	Vielfalt der Pflanzengesellschaften im Syrtal (Naturlandschaft) und die Tagebaugebiete der Minette, Entstehung und Pflanzensukzession (Landschaft aus Menschenhand).
08.05.2012	14:30 - 17:30	Bienendidaktik Neue Resultate der aktuellen Bienenforschung und deren didaktische Aufarbeitung: vom passiven Beobachten zum aktiven Handeln.
24.05.2012	14:30 - 17:30	Teambuilding – coopération et communication par des activités en nature permettre aux élèves et aux enseignants de se connaître en dehors du contexte scolaire, améliorer le climat au sein de la classe, favoriser la communication et la coopération au sein de la classe, encourager l'élève à se surpasser et à prendre goût à l'effort.

NaturFormation

Pour plus d'informations sur la NaturFormation :

<http://www.snj.public.lu/centres/hollenfels/naturformation/index.html>



Contact

Claude Bodeving

T 247-86 46 9

F 46 41 86

E claud.bodeving@snj.etat.lu

I www.snj.lu/quaiite



FORMATION CONTINUE POUR LE PERSONNEL EDUCATIF

Le SNJ propose chaque année un cycle de formation continue pour le personnel éducatif des maisons de jeunes et des organisations de jeunesse.

Thèmes/formations du programme de formation continue 2012 (liste non exhaustive) :

- Poser des limites, des règles et des sanctions
- Pathologischer PC - Internetgebrauch
- Jugend im iNetz
- Droits et devoirs des jeunes
- Coolness Training
- Projektmanagement
- Gestion administrative d'un groupe de musique
- Kreatives Schreiben in der Kinder- und Jugendarbeit
- Radio mit Jugendlichen
- Emotionale Kompetenz in der Kinder- und Jugendarbeit
- Kompetenz im individuellen Gespräch
- Alkoholprävention in der offenen Jugendarbeit
- Motivierende Kurzintervention bei konsumierenden Jugendlichen
- Kreative digitale Fotografie
- Partizipation in der Arbeit mit Kindern und Jugendlichen
- Agir ensemble ici et ailleurs
- Drogemärecher

Pour les informations détaillées et les fiches d'inscription, prière de consulter la brochure de formation continue 2012. Elle peut être téléchargée sur le site du SNJ (Rubrique «Publications»).

Un nouveau site web commun

www.enfancejeunesse.lu offre un catalogue de formation continue de plusieurs structures actives dans le domaine de l'éducation non formelle des enfants et des jeunes.

Il y a également la possibilité de demander une supervision pour l'équipe d'une maison de jeunes respectivement pour plusieurs maisons de jeunes. Les détails (heures prises en charge, superviseur, participants ...) seront précisées lors d'un premier entretien.

Le personnel d'une maison de jeunes doit suivre chaque année au moins 16 heures de formation continue (voir convention des maisons de jeunes). Pour la participation à des formations autres que celles publiées dans son programme annuel, le SNJ est chargé d'évaluer l'éligibilité de la formation en question. Une demande peut être introduite à l'aide du formulaire spécifique «formation continue / demande d'éligibilité» disponible sur le site.



CONFÉRENCES THÉMATIQUES

Deux conférences thématiques pour les professionnels du secteur jeunesse seront organisées en 2012 :

- **«Jugendlëcher am öffentlichen Raum»** : une conférence du SNJ, du Syvicoi, de l'Ordre des architectes et ingénieurs-conseils et de la Ville de Luxembourg (Service jeunesse). La conférence est prévue pour *le 8 février 2012* (date à confirmer).
- **«Jungenpädagogik»** : une conférence du SNJ et du SCRIPT en partenariat avec le Ministère de la Famille et de l'Intégration et l'Entente des Gestionnaires des Maisons de Jeunes. Centre Convict, *4 & 5 octobre 2012*.

Les textes et exposés de la conférence « Opsichende Jugendarbecht » (travail décentralisé) de 2010 se trouvent sur le site du snj (www.snj.lu/qualite).

La publication des documents de la conférence « Jugend mit und ohne Gewalt » (SNJ, SCRIPT, 2010) peut être demandée auprès du SNJ.



FORMATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre du programme communautaire « Jeunesse en action », des animateurs bénévoles ou professionnels peuvent participer à des séminaires et formations à travers toute l'Europe. Ils peuvent aussi soumettre leur propre projet de formation internationale au programme « Jeunesse en action ».

Le calendrier des formations et séminaires européens proposés par les agences nationales du programme Jeunesse en action, les centres de ressources SALTO ou d'autres types d'organismes se trouve sur le site : <http://www.salto-youth.net/>

Le Conseil de l'Europe à Strasbourg organise régulièrement des formations internationales dans ses centres de formation à Strasbourg et à Budapest. Des formations d'autres structures s'y ajoutent régulièrement.
http://www.coe.int/t/dg4/youth/default_fr.asp



Contact

Georges Zeimet

T 247-86 48 2

F 264 83 18 9

E georges.zeimet@snj.etat.lu

I www.snj.lu/europe

Contact

Claude Bodeving

T 247-86 46 9

F 46 41 86

E claudio.bodeving@snj.etat.lu



Contact

SNJ

Anouk Kopriwa

B.P. 707

L-2017 Luxembourg

T 247-86 46 4

F 46 41 86

E formation@snj.etat.lu

I <http://agenda.snj.lu>



FORMATION POUR ANIMATEURS

Dans chaque association, il y a des jeunes qui montrent un fort intérêt à développer leurs propres idées et à assumer des responsabilités. Alors rien n'est plus logique que de soutenir ces jeunes dans leur développement personnel.

Par la formation « animateur », vous pouvez les orienter vers un brevet officiel dont profiteront le jeune et l'association. La formation prépare les jeunes à l'accompagnement de jeunes, à la prise en charge de leur sécurité affective et matérielle et les initie à diverses techniques d'animation.

Le brevet aide-animateur A s'adresse aux animateurs des activités de vacances dans les communes. Ces formations seront offertes par les communes ou les maisons relais.

Le cycle A a une durée minimale de 50 heures, dont au moins 30 heures de formation théorique.

Le brevet d'aide-animateur B s'adresse aux jeunes désireux de prendre des responsabilités dans une association de jeunesse ou de participer à l'organisation de colonies. Ils devront avoir participé à trois weekends de formation, une semaine de formation et un stage (colonie) de 8 jours pour acquérir le brevet B.

Pour avoir le brevet d'animateur C à la fin du deuxième cycle, le jeune suivra trois week-ends de formation, une semaine de formation et un stage de 8 jours (camp/colonie).

Chaque animateur C a la possibilité de

devenir animateur spécialisé (animateur D, p.ex animateur scientifique, animateur parc à cordes, etc.), chef de camp (animateur E) ou formateur (animateur F).

Les cycles D, E et F ont chacun une durée minimale de 25 heures (partie théorique et stage pratique).

Les formations du SNJ sont publiées dans le programme des activités pour jeunes (<http://agenda.snj.lu>). D'autres organismes offrent ce type de formation, à savoir : CAPEL, Caritas, Croix-Rouge, FNEL, JEC, Lëtzebuurger Jugendpompjeeën, LGS, Service des Sports (Ville de Luxembourg) et UGDA. Toutes ces organisations sont représentées au sein de la commission consultative à la formation des animateurs.



Contact

SNJ
Anouk Kopriwa
BP 707
L-2017 Luxembourg
T 247-86 46 4
F 46 41 86
E formation@snj.etat.lu

Lëtzebuenger Jugendroutkräiz

Nuno Dos Santos

34, rue de Mamer / BP 51
L-8081 Bertrange
T 31 98 74 59 4
F 31 18 23
E formation@croix-rouge.lu



FORMATION CO-PILOTE

La formation Co-Pilote permet à des jeunes fréquentant une maison de jeunes de s'engager activement dans l'encadrement bénévole des activités. La formation est organisée conjointement par le SNJ et la Croix-Rouge luxembourgeoise. Elle aboutit aux brevets d'aide-animateur B et d'animateur C avec la mention « Co-Pilote dans une maison de jeunes ».

Pour la structure et les dates de formation, prière de consulter le dépliant « Formation Co-Pilote » 2011/12.

Un guide sur la formation (objectifs, structure, méthode pédagogique etc.), qui s'adresse au personnel éducatif des maisons de jeunes, ainsi que les dépliants et affiches sur la formation Co-Pilote sont disponibles auprès du SNJ.

TYPEDÉ FORMATION	THÈME	DATE
Workshop	- Co-Pilote am Jugendhaus - Radio am Internet - Video - Party-DJ - Copilote am Jugendhaus- fir Jonker ab 12 Joer	Sur demande dans une maison de jeunes
Semaine de formation	2 ^e cycle Inscription: http://agenda.snj.lu	31.10.11 - 04.11.11
Workshop	Party-DJ	19.11.11
Workshop	Bobos du camp	26.11.11
Week-end	Gewalt an elo?	14.01.12 - 15.01.12
Week-end	Climbing	27.01.12 - 28.01.12
Week-end	Film- an Tountechnik liicht gemaach!	11.02.12 - 12.02.12
Semaine de formation	1 ^{er} cycle	18.02.12 - 25.02.12
Week-end	Treffpunkt Jugendhaus : Aktivitäten am Jugendhaus	09.03.12 - 10.03.12
Week-end	Drogen	17.03.12 - 18.03.12
Semaine de formation	2 ^e cycle Inscription et informations supplémentaires. formation@croix-rouge.lu	31.03.12 - 07.04.12
Semaine de formation	Formation transfrontalière	09.04.12 - 14.04.12
Week-end	Spill mat	28.04.12 - 29.04.12
Week-end	Digital Fotografie a Safer Internet (Bee Secure)	12.05.12 - 13.05.12
Workshop	Feierläscher	19.05.2012



Contact

Centre SNJ Eisenborn

Adrien Promme

T 247-86 44 1

F 78 84 59

E adrien.promme@snj.etat.lu



FORMATION TRANSFRONTALIÈRE DANS LA GRANDE RÉGION

Dans le cadre de la coopération transfrontalière, les pays et régions de la Grande Région (Luxembourg, Wallonie, Lorraine, Sarre, Rhénanie-Palatinat) ainsi que le Liechtenstein organisent ensemble une formation pour animateurs bénévoles. La formation a comme but de compléter les compétences interculturelles dans l'animation d'activités et d'échanges dans la Grande Région.

La prochaine formation aura lieu du 9-14 avril 2012 au centre d'Eisenborn.

Nous pouvons accueillir 4 participants luxembourgeois.

International Youth Seminar

Le Centre d'Eisenborn propose dans le cadre du réseau Platform (www.platformnet.net) une formation pour animateur international. Le but du séminaire est de développer les capacités à accompagner et à gérer des groupes interculturels lors de rencontres et d'échanges internationaux. *Le prochain stage va avoir lieu en printemps 2012 au Centre SNJ Eisenborn.*



INFORMATION



Contact

David Raison

T 247-86 45 6

F 46 41 86

E david.raison@snj.etat.lu



SOUTIEN DE PROJETS DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

Le SNJ soutient des projets visant l'information des jeunes. Les projets peuvent s'inscrire dans un des contextes suivants :

- Création de sites Web (voir page 32)
- Développement de bases de données (voir page 33)
- Soutien dans le cadre du projet « Infopunkt » (voir page 35)

www.snj.lu - Le [il] direct aux nouvelles du SNJ

www.snj.lu

Accès direct aux informations du SNJ : calendrier des activités et formations avec possibilité d'inscription, nouveaux projets du SNJ, services de soutien aux projets des jeunes ou communes, formulaires et documents téléchargeables, liens sur des sites internationaux, etc.

www.snj.lu/europe

Section de l'Agence Nationale du programme « Jeunesse en action », qui y présente ce programme communautaire.

Newsletter SNJ (E-mail)

De manière régulière (en moyenne une fois par mois), le SNJ informe sur les nouvelles et les événements prochains via son courrier électronique.

Pour s'inscrire et se désinscrire, visitez la rubrique « Newsletter » sur le site du SNJ.

www.youth.lu - Ces pages jeunes du Luxembourg

Le portail des jeunes

Le portail « youth.lu » s'adresse aux jeunes du Luxembourg et à tous ceux, qui travaillent dans le domaine de la jeunesse au Luxembourg. Ce portail constitue une porte d'entrée vers de multiples informations spécialisées. En parallèle, le portail permet de donner une visibilité plus grande au secteur de la Jeunesse du Luxembourg.

Si vous avez des activités à promouvoir au sein de l'agenda ou des nouvelles intéressantes pour les jeunes, vous pouvez les soumettre par e-mail à l'adresse suivante : info@snj.etat.lu

Les sites spécialisés

Une série croissante de sites spécialisés complètent le portail. Ils offrent un accès direct aux informations destinées à un public cible ou orientées autour d'un sujet spécialisé.



Accéder au portail de l'emploi

jobs.youth.lu – Portail jobs étudiant au Luxembourg

En 2010, le portail jobs.youth.lu regroupait 5.000 jeunes et plus de 800 jobs de 70 entreprises différentes. Les offres se situaient notamment dans les domaines de la restauration, de l'hôtellerie, de la vente, de l'entretien, de la livraison, de la communication et de la bureautique. Le site est bien plus qu'un simple catalogue de jobs étudiant. De manière transparente, le site offre les tuyaux utiles pour les jeunes : astuces pour la recherche, pratiques courantes pour les candidatures, et les principales recommandations pour les entretiens d'embauche. Les entreprises de leur côté y trouvent les références importantes en ce qui concerne l'embauche d'étudiants pendant les vacances scolaires. Le projet «jobs.youth.lu» est un projet du Service National de la Jeunesse et du Centre Information Jeunes, en collaboration avec le Point d'Information Jeunes d'Esch/Alzette.

stages.youth.lu – Portail stages au Luxembourg

Le site regroupe les offres de stages proposées notamment aux universitaires au Luxembourg. Le site comprend aussi un dossier d'information sur le cadre légal des stages, ainsi que sur les définitions des différents termes apparentés (stage obligatoire, stage d'insertion, apprentissage,...).

Le projet «stages.youth.lu» a été lancé par le SNJ, le Centre Information Jeunes et la Fédération des Jeunes Dirigeants (FJD). Depuis 2010, le ministère du Travail et de l'Emploi, le ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation professionnelle ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche collaborent sur la thématique.

www.anelo.lu

Le site «www.anelo.lu» constitue un premier portail d'information pour les jeunes diplômés au Luxembourg. Les jeunes qui ont fini leurs études secondaires ou supérieures trouvent les liens utiles regroupés sous les volets : travailler / se former / activités intermédiaires. Fin 2010, le site sera élargi de fonctionnalités afin d'informer les jeunes sur les métiers et les formations nécessaires.

cie-ep.anelo.lu

Le «contrat d'initiation à l'emploi – expérience pratique» (CIE-EP) a pour objectif d'offrir une expérience de travail pratique dans le but d'un accès définitif au marché de l'emploi. Le contrat CIE-EP a été introduit par la loi du 11 novembre 2009 sur l'emploi des jeunes.

Le contrat CIE-EP est destiné aux jeunes demandeurs d'emploi diplômés de moins de trente ans et résidant au Luxembourg. La durée du contrat CIE-EP est de six mois au minimum et de vingt-quatre mois au maximum, un éventuel renouvellement compris.

Les contrats CIE-EP sont validés par le Ministère du Travail et de l'Emploi / l'ADEM. Durant un contrat CIE-EP, l'employeur verse au jeune une indemnité qui s'oriente au niveau de formation du jeune.

Les jeunes doivent s'inscrire et postuler sur le site Internet spécialement conçu pour les offres «CIE-EP».



Contact

SNJ
Jana Gorge (anelo, cie-ep)
T 247-86 46 6
F 46 41 86
E jana.gorge@snj.etat.lu

Partenariat pédagogique sur les aspects «employabilité des jeunes»

1. Promotion des sites auprès des jeunes

Les maisons de jeunes peuvent promouvoir le projet auprès des jeunes de leur maison et de leur entourage (commune, quartier, région). Un kit complet leur est mis à disposition, comprenant dépliants et affiches.

2. Point de contact pour jeunes

De part ses missions d'information, chaque maison de jeunes est prête à servir de point de contact «doit4you» : avec le kit promotionnel fourni, vous pouvez facilement transformer un coin de votre maison de jeunes en «coin emploi» : borne Internet, premières réponses aux jeunes intéressés et aide à la rédaction de CVs ou à la préparation d'un premier entretien.



Contact

CIJ
Steve Colin (jobs, stages)
T 26 29 3-202
F 26 29 3-203
E steve.colin@info.jeunes.lu



Contact

David Raison

T 247-86 45 6

F 46 41 86

E david.raison@snj.etat.lu

Travail avec les jeunes

www.youthnet.lu – l'espace pour les professionnels et les bénévoles

Le site regroupe les informations suivantes :

- l'agenda des formations nationales et internationales
- les nouvelles importantes pour bénévoles et professionnels travaillant avec les jeunes.
- l'annuaire des organisations : le site reprend une liste des principales associations de jeunesse. La liste est constamment mise à jour par le SNJ.

Vous souhaitez à l'avenir, être en contact avec nous ?
Le site vous permet de nous contacter en ligne.
L'outil d'exportation vous permet de télécharger
votre agenda.

Alors utilisez le formulaire en ligne ou envoyez un e-mail à : info@snj.etat.lu

Grâce à une option d'exportation, vous pouvez vous référer à l'agenda « youthnet » pour la mise à jour de vos carnets d'adresses et l'envoi de publipostages.

L'accès à l'outil d'exportation est réservé aux personnes engagées au sein du secteur jeunesse et se fait avec un login spécial. Contactez le SNJ pour recevoir votre carte d'accès gratuite et personnelle.

www.chalets.lu

Le site reprend les chalets ouverts aux groupes de jeunes encadrés. Ces centres d'hébergement sont couverts par une autorisation d'exploitation de la part du Ministre du Travail et de l'Emploi dont l'« Inspection du Travail et des Mines » a entre autres pour mission le contrôle du volet sécurité de telles installations. La liste est constamment mise à jour.

Le site permet aux gestionnaires des chalets de gérer les réservations en ligne.

Vous souhaitez à l'avenir, être en contact avec nous ?
Le site vous permet de nous contacter en ligne.
L'outil d'exportation vous permet de télécharger
votre agenda.

Alors utilisez le formulaire en ligne ou envoyez un e-mail à : info@lgs.lu

Services offerts dans le domaine de l'information

e-mail@jeunesse.lu



Dans le cadre du portail jeunesse, une association ou une maison de jeunes, un éducateur ou un animateur bénévole peuvent se faire créer une adresse de type « MJ-VilleX@jeunesse.lu » ou « Prénom.Nom@jeunesse.lu ». Il s'agit d'une messagerie gratuite, disposant d'un filtrage anti-virus et anti-SPAM très avancées. Les avantages d'une adresse pareille sont multiples : le nom se laisse mémoriser facilement, et communiquer sans grande peine. La messagerie a été configurée à traiter les e-mails avec trois terminaisons différentes :

@jeunesse.lu / @jugend.lu / @youth.lu

Vous pouvez ainsi utiliser la terminaison de votre choix, les trois restant opérationnelles et menant vers la même boîte de réception. Pour la réception des e-mails, le compte « jeunesse.lu » offre trois possibilités :

1. Webmail

Via l'interface <http://mail.youth.lu>, vous pouvez accéder à votre messagerie à l'aide d'un browser. Où que vous vous trouviez. Et sans publicité commerciale. Il suffit d'avoir un ordinateur avec connexion Internet.

2. Accès IMAP/POP3

Si vous voulez travailler avec un programme de messagerie (Thunderbird, Outlook, ...), vous y pouvez configurer un accès IMAP ou POP3 pour le retrait de vos mails du serveur de messagerie.

3. Redirection

Si vous disposez déjà d'une adresse e-mail personnelle, vous pouvez définir une redirection instantanée de tout message arrivant à votre adresse « @youth.lu » vers cette adresse existante.





Contact

David Raison

T 247-86 45 6

F 46 41 86

E david.raison@snj.etat.lu



Partenariat relation avec Jeunesse

Le SNJ soutient les associations de jeunesse lors de la conception et de la réalisation de leur présence Internet. Les associations peuvent bénéficier d'un lien étroit avec le portail Jeunesse. Depuis 2009, le SNJ offre aux maisons de jeunes et aux groupes scouts la possibilité de confectionner leur site « à leur sauce » à base d'un outil de gestion pour sites Internet simple d'utilisation (CMS), à savoir Drupal (www.drupal.org). Les demandeurs bénéficient d'une série d'avantages :

- conseil au niveau de l'édition et de la structuration du site
 - prise en charge du volet de la programmation et du suivi des travaux
 - prise en charge de l'hébergement sécurisé sur le serveur youth.lu
 - prise en charge du suivi technique du site et des mises à jour des systèmes informatiques
- Les sites profiteront aussi des projets futurs Internet réalisés dans le cadre du portail youth.lu. Chaque développement nouveau peut aussi être utilisé pour leurs sites respectifs.

Soutien au développement de bases de données

Dans le cadre du portail Jeunesse, des organisations de jeunesse peuvent profiter d'un soutien dans la conception, et la création de bases de données permettant d'alimenter de manière dynamique leur site Internet ou de gérer certaines tâches administratives.



BEE-SECURE – SÉCURITÉ SUR
INTERNET ET AU-DELÀ



Contact

Judith Swietlik

T 247-86 42 7

F 46 41 86

E judith.swietlik@snj.etat.lu

I www.bee-secure.lu

Téléphones mobiles, ordinateurs, consoles de jeux, internet, etc... font de nos jours partie de la vie courante des jeunes. Depuis l'émergence du web 2.0, l'interaction sur internet est devenue un passe-temps facile, même pour les utilisateurs techniquement inexpérimentés (non sans raison, il est aussi appelé le « web participatif »). Les jeunes doivent être sensibilisés afin de profiter de manière plus sûre des avantages d'internet et de prendre conscience de leurs droits et de leurs devoirs lorsqu'ils participent au monde en ligne. Le mot-clé est compétence média. Ceci ne s'applique non seulement à la connaissance technique, mais aussi à un comportement responsable.

En 2010, la marque de communication BEE SECURE a été créée. Sous le nom de cette marque sont regroupés les actions de sensibilisation des jeunes et du grand-public réalisés par le SNJ, la cellule SMILE (Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur) ou leurs partenaires.

Cellule de coordination

Une nouvelle cellule de coordination des actions de sensibilisation BEE SECURE a été mise en place au sein du SNJ. Les maisons de jeunes et les associations de jeunes peuvent ainsi contacter ce « guichet unique » pour toutes les questions liées aux nouvelles technologies d'information et de communication.

Échier «secure MJ»

Les maisons de jeunes sont systématiquement équipées d'un firewall et de licences anti-virus pour les ordinateurs reliés. L'assistance technique est réalisée directement par la société Conostix (support-snj@conostix.lu), mais les éducateurs peuvent aussi contacter le SNJ.

Séances d'information pour jeunes

BEE SECURE propose des séances d'information interactives spécialement conçues pour groupes de jeunes. De manière ludique, les jeunes sont informés des possibilités offertes par les nouveaux médias (GSM, réseaux sociaux, blog,...) mais aussi confrontés aux défis liés à ces technologies (phishing, vers bluetooth,...). Veuillez contacter la cellule BEE SECURE pour préciser un sujet et pour arranger un rendez-vous.

Formation continue

Le personnel éducatif et les autres personnes intéressées trouvent quatre formations dans le récent calendrier des formations continues du SNJ :

15.12.2011 - *Wie arbeite ich mit Kurzfilmen in der Jugendarbeit?*

01.02.2012 - *Computersucht*

14.02.2012 - *Die Jugend von Heute im Internet*

18.09.2012 - *SecureMJ*



Contact

David Raison

T 247-86 45 6

E david.raison@snj.etat.lu



LABEL « INFOPUNKT »

Le nouveau label « Infopunkt » a comme ambition de relancer les points information jeunesse dans les maisons de jeunes. Le label est une coopération entre le Ministère de la Famille et de l'Intégration, le Centre Information Jeunes (CIJ), l'Entente des Gestionnaires des Maisons de Jeunes (EGMJ) et le SNJ.

Il sera lancé à la rentrée 2011 et aura comme objectifs :

- de renforcer la mission de l'information des maisons de jeunes ;
- de faciliter l'échange des idées et des bonnes pratiques au niveau national et régional ;
- d'encourager la participation des jeunes à l'élaboration des informations ;
- d'accorder une attention particulière à la formation permanente des intervenants dans le domaine de l'information des jeunes.

L'attribution du label est liée à dix critères adaptés à la taille de l'équipe éducative et de l'infrastructure de la maison de jeunes. En contrepartie la maison de jeunes labellisée pourra profiter d'un certain nombre d'avantages.

Les critères se situent à quatre niveaux :

1. Équipement

La maison de jeunes dispose d'un espace attrayant et accueillant, réservé à l'information et veille à la disponibilité d'un minimum de matériel d'information.

2. Travail avec les jeunes

La maison de jeunes garantit des entretiens d'information individuels et personnalisés et propose au moins une session d'information animée sur un sujet actuel par année.

3. Communication

La maison de jeunes porte le label de manière visible sur la façade de la maison et communique le plus largement possible l'« Infopunkt ». En effet, l'« Infopunkt » s'adresse aussi aux jeunes ne fréquentant pas la maison de jeunes.

4. Encadrement du projet

La maison de jeunes nomme une personne responsable du projet « Infopunkt » qui assure la gestion administrative et participe à une réunion annuelle de concertation, veille à ce qu'au moins une personne au sein de l'équipe éducative aye suivi une formation de base en information généraliste et travaille en réseau avec les autres maisons de jeunes labellisées.

Les avantages

Une maison de jeunes labellisée en tant qu'« Infopunkt » profitera d'une meilleure visibilité au niveau local ; de formations gratuites pour les personnes engagées dans le projet ; du soutien financier pour des projets-pilotes dans le domaine de l'information jeunes ; du matériel d'information distribué gratuitement par le CIJ ; de la possibilité de demander, auprès du SNJ, une participation aux frais pour des animations de l'information.



Contact

David Raison

T 247-86 45 6

E david.raison@snj.etat.lu



SOUTIEN FINANCIER DE PROJETS DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

Le SNJ soutient financièrement des projets visant l'information des jeunes. Le nouveau formulaire de demande peut être téléchargé sur le site du SNJ : www.snj.lu rubrique « Formulaires »



CENTRES POUR JEUNES



CENTRES POUR JEUNES



Contact

Centre Eisenborn

Adrien Promme

T 247-86 44 1

F 78 84 59

E adrien.promme@snj.etat.lu

CENTRE EISENBORN

Éducation aux médias

Centre de formation – jeunes

Avec le Centre Eisenborn, le SNJ gère un centre de formation préparé à l'accueil de stages de formation et de séminaires. Ce centre est ouvert à toute organisation et association de jeunesse pour organiser des stages de qualification. Si souhaité l'équipe du centre peut assister à la conception et au déroulement de formations.

ESPACE DE MONTAGE VIDÉO

Le Centre Eisenborn dispose d'un équipement semi-professionnel pour le montage vidéo. Cet atelier « vidéo-cut » est à la disposition des jeunes individuels et des jeunes des maisons de jeunes. Ainsi les intéressés ont la possibilité de se familiariser avec les différents aspects de la vidéo et d'utiliser de manière créative l'espace d'expérimentation disponible. Les jeunes peuvent s'exprimer, communiquer et travailler en groupe sur un sujet qui leur est cher.

En pratique l'équipe du vidéo-cut peut :

- proposer un cours d'initiation à la vidéo : caméra, montage, son... ;
- donner un coup de main lors du montage de vos films ;
- graver vos films numériques en DVD ;
- mettre votre clip à l'Internet au youthnet.lu.

Mise en place d'un réseau de relations de jeunes précieuses, dans le domaine de l'audiovisuel

Afin de pouvoir répondre aux demandes émanant du secteur jeunesse au niveau de la réalisation de reportages audiovisuels par des jeunes et des créations audiovisuelles de jeunes, le Centre Eisenborn a mis en place un réseau de partenaires, qui prennent le relais pour des projets audiovisuels.

Atelier de photographie

Le Centre Eisenborn dispose également d'une chambre noire qu'il met à disposition des jeunes.

Pour les groupes et organisations de jeunesse nous proposons :

- atelier d'une journée : caméra obscura et

- tirage photo noir et blanc ;
- atelier de deux jours : module « exposition » ou module « photo-roman ».

Concours du Meilleur Film Jeunes Non Professionnel

Pour la cinquième fois le SNJ participe au concours national du meilleur film jeunes non professionnel organisé par la Fédération Luxembourgeoise du Cinéma d'Auteur. Cette fois le concours aura lieu en novembre 2011 dans le cadre des « Dikrecher Filmdeeg » organisé par le Cinéma Caméra Diekirch. Ce concours constitue une plateforme idéale pour présenter des films produits pendant l'année. Le SNJ procédera à la sélection des films d'auteurs de moins de 30 ans.

Concours Créajeune

La compétition Créajeune réunit de nombreux courts métrages de genres différents : films de fiction, documentaires et reportages, films d'animation et clips. Tous ces films ont été réalisés par des adolescents de Sarre, de Lorraine, du Luxembourg, de Rhénanie-Palatinat et de Wallonie dans le cadre de projets individuels, scolaire ou associatifs.

Trois catégories sont proposées :

- Meilleur film Enfant (film d'enfants jusqu'à 12 ans)
- Meilleur film Adolescent (de 13 à 19 ans)
- Meilleur film Jeunes Adultes (jusqu'à 30 ans).

Les jeunes qui sont intéressés à participer à la prochaine version 2011 du concours peuvent s'adresser au Centre d'Eisenborn.

Créajeune est une coproduction du 'Saarländisches Filmbüro', de la Ligue de l'enseignement/FOL Moselle, du Département audio-visuel de l'IRTS Lorraine, du CSCTE Lierre et du SNJ.

Date à retenir :

9 novembre 2011 : Présentation du Concours Créajeune à Thionville

1-2 décembre 2011 : Créajeune à Sarreguemines

Janvier 2012 : Créajeune au Luxembourg



Contact

Renseignements et réservations:

Philippe Schleich

T 247-86 42 0

F 30 75 25

E philippe.schleich@snj.etat.lu



CENTRE MARIENTHAL

Prévention primaire

Des groupes et associations de jeunes peuvent découvrir les infrastructures du centre Marienthal.

Parc d'aventure et VTT - Grottes

Avec son parc d'aventures (« Hochseilgarten »), ses activités VTT et les grottes le centre se prête de manière excellente à la pédagogie de l'aventure.

- Parc d'aventure : 16 avril - 30.11.2012
- VTT (16 avril - 1^{er} novembre 2012, sauf les W.E.)
- Grottes (Mamerlayen) : 15 avril au 15 novembre 2012

Projet sportif sur demande !!

Faire le plus d'activités freestyle (p. ex.: Slalomboard, Slakeline, Inline, Wakeboard) et d'aventure (parc d'aventure, VTT, Kayak).

Conditions spéciales

1. Parc d'aventure :

Le nombre maximal de participants par groupe est de 16 personnes.

2. Grottes Mamerlayen :

Le nombre maximal de participants par groupe est de 20 personnes.

3. VTT : Nombre maximal :

20 personnes.

Prix

- demi-journée : 80.- par groupe
- journée entière : 160.-

Si le groupe pour le parc d'aventure dépasse les 16 participants (max 30 personnes), le prix sera de 240.-

4. Si l'activité n'est pas annulée par le demandeur dans les 48 heures précédant l'activité, les frais seront facturés.

Formation pour personnel « Adventure »

Le centre Marienthal propose des formations spécifiques pour renforcer l'équipe freelance qui travaille avec groupes sur le parc d'aventure, avec des VTT et dans les grottes.

Âge minimum : 18 ans



Contact

Renseignements :

Centre Marienthal

Philippe Schleich

T 247-86 42 0

F 30 75 25

E philippe.schleich@snj.etat.lu

Feeling good with Freestyle-Crew

Depuis 3 années l'équipe Freestyle-Crew offre aux classes scolaires la possibilité d'apprendre les principes d'une alimentation saine et d'essayer des sports freestyle comme le skateboard, le streetboard, le freestyle-soccer, le hip-hop, le breakdance, les slacklines, le freesby etc.

Pour animer ces activités, le SNJ cherche des animateurs adeptes du freestyle pour compléter son équipe de freelance.

Un casting et une formation spéciale seront organisés au cours de l'année. Avis aux amateurs !

Pour toutes informations, veuillez consulter le site internet www.freestyle-crew.lu ou téléphoner au Centre Marienthal



Contact

T 247-86 42 0

E marienthal@snj.etat.lu



Contact

Informations et réservation :

SNJ

T 247-86 45 7 – 86 46 0

F 46 41 86

E secretariat@snj.etat.lu



CENTRE HOLLENFELS

Le Centre Hollenfels organise des activités d'animation, d'information et de formation dans les domaines de l'éducation au développement durable.

Activités

Le centre offre un encadrement pédagogique aux groupes scolaires et périscolaires, ainsi qu'à des groupes de multiplicateurs adultes dans les domaines de l'éducation au développement durable avec notamment les volets éducation à l'environnement, énergie, patrimoine et relations Nord-Sud.

Logement

Le centre collabore avec l'Auberge de Jeunesse Hollenfels, située sur le même site. Des lits sont disponibles au Château et à l'Auberge.

Modalités de réservation

Le centre est ouvert sur réservation aux groupes scolaires et à des groupes oeuvrant dans les domaines de l'éducation à l'environnement ou de la jeunesse.



Contact

Centre SNJ Hollenfels

Château d'Hollenfels

L-7435 Hollenfels

T 2478-6430

F 308744

E [hollenfels \[at\] snj.etat.lu](mailto:hollenfels[at]snj.etat.lu)



BASE NAUTIQUE LULTZHAUSEN

La base nautique Lultzhausen permet à des groupes de jeunes d'explorer un grand nombre d'activités sur et autour de l'eau.

Activités

La base nautique est située dans la zone de récréation du barrage de la Haute-Sûre dans le nord du Luxembourg. Un programme d'animation est proposé aux groupes scolaires et groupes de jeunes dans les disciplines suivantes :

- Voile
- Kayak
- Course d'orientation
- Cyclisme (tout terrain)
- Escalade

L'animation est garantie par une équipe expérimentée du SNJ. La base est gérée en collaboration avec le Département ministériel des Sports.

Logement

Possibilité d'héberger à l'auberge de jeunesse de Lultzhausen qui se trouve à deux pas de la base nautique.

Modalités de réservation

La base nautique est accessible uniquement pour groupes et sur réservation.



Contact

Base nautique Lultzhausen

Vincent Villain

L-9666 Lultzhausen

T 247 864 91

F 89 92 48

E lultzhausen@snj.etat.lu

Centres de rencontre

Les centres de rencontre du SNJ offrent un cadre pour vos camps et colonies de jeunes sous forme de chalet avec espace de camping.

Ces centres n'offrent pas d'animation spécifique.

Centre Erpeldange

Le centre Erpeldange se prête à l'organisation de camps pour jeunes.

Infrastructure

Le centre comprend un terrain de camping pouvant contenir jusqu'à 100 personnes et un chalet où peuvent loger jusqu'à 25 personnes.

Adresse :

Centre SNJ Erpeldange
21, porte des Ardennes
L-9145 Erpeldange

Modalités de réservation

Le centre SNJ Erpeldange est accessible uniquement pour groupes et sur réservation.



Contact

Service National de la Jeunesse
B.P. 707
L-2017 Luxembourg
T 2478-6457
F 464186
E erpeldange@snj.etat.lu

Centre de jeunesse Larochette

Le Centre de Jeunesse Larochette (centre Ousterbour) se prête à l'organisation de rencontres nationales et internationales. Le centre est géré en collaboration avec la Centrale des Auberges de Jeunesse Luxembourgeoises (CAJL). Il est situé juste derrière l'auberge de jeunesse de Larochette, au milieu d'un parc public.

Ce parc a été aménagé au fil des ans par différentes œuvres et installations issues de projets de jeunes.



Contact

Service National de la Jeunesse
B.P. 707
L-2017 Luxembourg
T 2478-6457
F 464186
E secretariat@snj.etat.lu

Centre Weicherdange

Le centre Weicherdange se prête à l'organisation de camps et colonies pour jeunes ou de formations dans le secteur de l'enfance ou de la jeunesse.

Infrastructure

Le centre de jeunesse de Weicherdange reconstruit a ouvert ses portes début 2010. Le complexe est implanté sur un terrain d'une contenance d'environ cinq hectares situé près de la rue principale à la sortie de Weicherdange en direction de Clervaux, qui excelle par sa grandeur et bénéficie en plus d'une vue imprenable sur les vallées de l'Ösling.

Le centre de jeunesse peut héberger jusqu'à 48 personnes (réparties sur dix chambres à coucher) et dispose d'une grande salle polyvalente de 170m² (divisible en deux parties de 100m², respectivement 70m²) au dernier étage et d'une salle de réunion pour responsables. La cuisine et le réfectoire se trouvent dans un bâtiment annexe.

Le terrain de camp peut accueillir plusieurs centaines de personnes. Néanmoins les infrastructures sanitaires en place ne sont adaptées qu'à des camps d'environ 200 personnes. En cas de grands camps, il faut prévoir des solutions sanitaires provisoires.

Adresse

Centre SNJ Weicherdange
Maison 1
L-9775 Weicherdange

Modalités de réservation

Le centre SNJ Weicherdange est accessible uniquement pour groupes et sur réservation.



Contact

Service National de la Jeunesse

B.P. 707
L-2017 Luxembourg
Tel : (+352) 2478-6457
Fax : (+352) 464186
E-mail : weicherdange [at] snj.etat.lu

Chalets et services de camping

Via l'adresse Internet www.chalets.lu, une liste détaillée de tous les chalets, terrains de camps et auberges de jeunesse agréées pour l'accueil et l'hébergement de groupes de jeunes encadrés. Les mesures de sécurité ont été contrôlées par l'« Inspection du Travail et des Mines.

Le site Internet est intégré au portail Internet «youth.lu» avec le soutien du SNJ. Les « Lëtzebuurger Guiden & Scouten » assurent la mise à jour des informations. Les chalets ont été « géolocalisés », c'est-à-dire qu'il est possible de localiser les emplacements sur des cartes et vues aériennes interactives (intégration de « Google maps »).

La réservation en ligne est désormais possible pour des chalets sélectionnés.

Adresse

www.chalets.lu

PRO-
GRAMME
« JEUNESSE
EN
ACTION »



PROGRAMME « JEUNESSE EN ACTION »



DG Éducation et culture

Programme «Jeunesse en action»

«Jeunesse en action» est un programme communautaire en faveur des jeunes. Il vise à promouvoir la mobilité des jeunes, l'apprentissage non formel et le dialogue interculturel.

Les porteurs de projets peuvent déposer des demandes de subventions auprès du SNJ, Unité «Jeunesse en action» dans le but d'obtenir un soutien financier de la part du programme communautaire. Les détails du programme sont publiés sur le site Internet du SNJ

www.snj.lu/europe/

Le programme prévoit le cofinancement de différents types de projets :



ÉCHANGES DE JEUNES (ACTION 1.1 ET ACTION 3.1)



Contact

Cliff Hever

T 247-86 47 8

F 46 41 86

E cliff.hever@snj.etat.lu

Un échange de jeunes est une activité commune d'au moins deux groupes de jeunes âgés entre 13 et 25 ans de pays différents.

La durée de l'échange doit être de 6 à 21 jours. Le nombre total de participants ne peut pas être inférieur à 16 et ne peut pas dépasser le nombre de 60.

Les groupes élaborent un programme autour d'un thème spécifique qui peut prévoir des activités telles que des ateliers de travail, des visites culturelles, ou des activités sportives, combinant au mieux éducation non-formelle et activités de loisir afin de favoriser l'échange entre les jeunes.



INITIATIVES DE JEUNES (ACTION 1.2)

Contact

Cliff Hever

T 247-86 47 8

F 46 41 86

E cliff.hever@snj.etat.lu

Une initiative de jeunes est un projet conçu, organisé et réalisé par les jeunes eux-mêmes.

Une initiative peut avoir une durée allant de trois à douze mois. Une demande de subvention pour une « Initiative de jeunes » peut être déposée par un groupe (association ou groupe informel) d'au moins 4 jeunes entre 18 et 30 ans. Une personne du groupe doit faire office de représentant légal. Le seuil d'âge inférieur peut être abaissé à 15 ans, à condition que le groupe se fasse accompagner par un coach.

Un projet « Initiative de jeunes » peut être national ou transnational.



SERVICE VOLONTAIRE EUROPÉEN (ACTION 2)

Contact

Georges Zeimet

T 247-86 48 2

F 264 83 18 9

E georges.zeimet@snj.etat.lu

I www.snj.lu/europe

Le « Service volontaire européen » (SVE) s'adresse à tout jeune entre 18 à 30 ans qui désire partir pour plusieurs mois dans un pays différent de son pays de résidence pour s'investir à plein temps comme volontaire dans un projet d'intérêt général.

Le jeune se verra confier des tâches variées et motivantes faisant appel à ses compétences manuelles, sociales et créatives. Il permet aux jeunes d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir d'autres cultures.

Chaque volontaire est encadré dans l'exécution de ses tâches et dans son évolution personnelle. Les activités de service volontaire peuvent durer entre 2 et 12 mois.

Tout jeune qui désire effectuer un « Service volontaire européen » est prié de s'adresser à une organisation d'envoi accréditée. Celle-ci guidera le jeune dans la recherche d'une organisation d'accueil accréditée et l'assistera dans les démarches administratives nécessaires.

Afin de faciliter la recherche de partenariat, les descriptions et profils de tous les porteurs de projet sont publiés dans la base de données des porteurs de projet du « Service volontaire européen » : www.evdatabase.eu



Contact

George Zeimet

T 247-86 48 2

F 264 83 18 9

E georges.zeimet@snj.etat.lu

I www.snj.lu/europe

LE SOUTIEN AUX ACTEURS DE JEUNESSE (ACTION 4.3 ET ACTION 3.1)

Formation et mise en réseau des acteurs du secteur jeunesse et des organisations de jeunesse

Cette sous-action vise à soutenir la formation des acteurs de jeunesse et des membres d'organisations de jeunesse. Elle favorise également les rencontres ou autres activités susceptibles de donner lieu à des projets, des partenariats et des réseaux durables et de qualité.

Les animateurs et les responsables d'associations peuvent aussi soumettre leurs propres projets de formation internationale.

Les éducateurs, animateurs bénévoles et professionnels peuvent participer à des séminaires et formations à travers l'Europe. Un calendrier des formations internationales recommandées peut être consulté sur le portail du secteur Jeunesse :

www.youthnet.lu/ (Rubrique « Agenda ») et sur www.salto-youth.net/training/



LE CADRE DU PROGRAMME

Les pays participants

Les pays suivants peuvent participer à une des mesures du programme « Jeunesse en action » en cours :

Les pays du programme :

Tous les pays de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie et Suède.

Les pays membres de l'Association européenne de libre échange (AELE) et de l'Espace économique européen (EEE) : Norvège, Liechtenstein, Islande et Suisse.

Le pays candidat à l'adhésion : Turquie et la Croatie.

Les pays partenaires voisins :

Europe du Sud-Est : Albanie, Bosnie-Herzégovine, l'ex-République yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie et Kosovo (selon la résolution des Nations Unies 1244/1999);

Pays partenaires de la région méditerranéenne : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne de la Cisjordanie et la Bande de Gaza, Syrie et Tunisie.

Europe de l'Est et Caucase : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Géorgie, Moldavie, Fédération de Russie et Ukraine.

Autres pays partenaires dans le reste du monde :

voir la liste actualisée dans le Guide du programme ou sur le site internet officiel du programme : http://ec.europa.eu/youth/index_en.htm



LES CENTRES DE RESSOURCES SALTO

Les centres de ressources SALTO :

Les centres de ressources SALTO (Support for Advanced Learning and Training Opportunities) offrent des opportunités de coopération et de formation visant à améliorer la qualité, et à favoriser la reconnaissance de l'apprentissage non formel : www.salto-youth.net

LES DEMANDES DE SUBVENTIONS

Niveau national

Pour des demandes de subvention soumises et sélectionnées au niveau national, les formulaires de demande officiels et valables pour l'année en cours doivent être soumis, complétés et accompagnés de toutes les pièces annexes requises à l'une des dates limites ci-après, donc au-moins 3 mois avant le début prévu des activités.

Dates-limite

A partir de l'année-2011 uniquement trois dates limites sont prévues pour le dépôt des demandes de subvention. Elles seront publiées à la fin de l'année 2011 sur le site du SNJ : www.snj.lu/europe :

Les demandes éligibles sont évaluées en fonction des critères définis dans le Guide du programme en vigueur pour l'année concernée. Chaque année des priorités thématiques européennes, nationales ou régionales sont définies et publiées dans le Guide du programme et par le SNJ, Unité « Jeunesse en action ».

Niveau européen (centralisé)

- Peuvent être soumis des projets qui encouragent la coopération entre les pays du programme et d'autres pays du reste du monde. Les actions concernées sont les mêmes qu'au niveau national. Les modalités et critères sont définis et décrits dans le « Guide du programme ». Pour les dates limites de dépôt de demandes de subventions au niveau centralisé à l'EACEA à Bruxelles, les dates ci-dessous sont valables:
- Appels à propositions couvrant les priorités politiques actuelles du programme. Ces appels sont annoncés le cas échéant sur le site internet du SNJ et publiés en intégrale sur le site de l'Agence exécutive « Éducation, audiovisuel et culture » (EACEA) http://eacea.ec.europa.eu/youth/funding/2009/index_en.php sous la rubrique « Funding opportunities ».



Contact

EACEA

T +32 2 29 75 61 5 (General information)

+32 2 29 68 72 4 (Youth Helpdesk)

E youthhelpdesk@ec.europa.eu

youthcallforproposals@ec.europa.eu

PUBLI-CATIONS

Festival
SEPTEMBER
www.mindful.lu



ON STÉITSCH

*Bass do interesséiert?
Dann, stell doech nei!*

Jeunes
l'Europ

- Exposer ses idées
- Recueillir ses projets
- Participer aux débats



Wat
ech
wëll

**HUEL DIR DENG
CD HEL!**

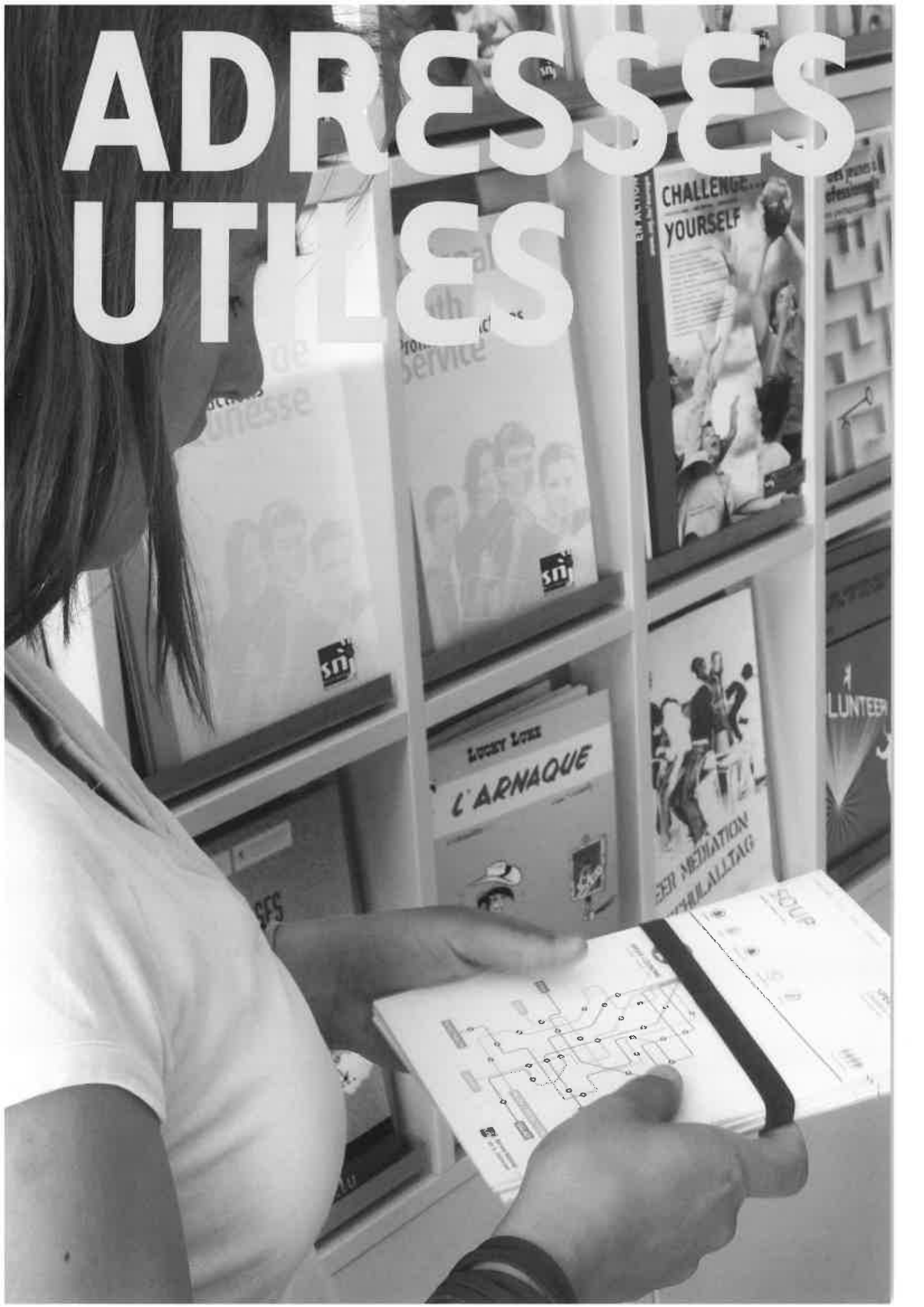


2010

**N
DU**

Komm, k
Lëtzebuerg, Esch-Uelze

ADRESSES UTILES



ADRESSES UTILES

SNJ

Unité administrative générale

Direction	M. Georges Metz		
Administration		247-86 46 0	secretariat@snj.etat.lu
Comptabilité	Frank Kergen	247-86 45 3	frank.kergen@snj.etat.lu
Congé jeunesse	Netty Sheehan	247-86 45 1	netty.sheehan@snj.etat.lu

Unité d'animation des jeunes

Responsable & projets d'information	Eric Krier	247-86 45 6	eric.krier@snj.etat.lu
Activités de loisirs	Claudine Neven	247-86 45 4	claudine.neven@snj.etat.lu
Projets pédagogiques	Kim Schortgen	247-86 47 9	kim.schortgen@snj.etat.lu
	Gary Muller	247-86 47 0	gary.muller@snj.etat.lu
Formation	Anouk Kopriwa	247-86 46 4	anouk.kopriwa@snj.etat.lu
BEE SECURE – responsable	Judith Swietlik	247-86 42 7	judith.swietlik@snj.etat.lu
Prêt de matériel - Dépôt Walferdange	Marc Fetler	247-86 42 5	walferdange@snj.etat.lu

Unité Développement de la Qualité

Responsable	Claude Bodeving	247-86 46 9	claudie.bodeving@snj.etat.lu
-------------	-----------------	-------------	------------------------------

Unité Relations

Responsable	Nathalie Schirtz	247-86 46 1	nathalie.schirtz@snj.etat.lu
Coordination Programmes d'activation	Martine Lentz	247-86 46 7	martine.lentz@snj.etat.lu
Coordination "Anelo"	Jana Gorge	247-86 46 6	jana.gorge@snj.etat.lu
Coordination "SVC"	Nadine Ruppert	247-86 49 4	nadine.ruppert@snj.etat.lu

Antenne Centre	Raymonde Bauer	247-86 48 1	raymonde.bauer@snj.etat.lu
	Jeff Karier	247-86 48 0	jeff.karier@snj.etat.lu
Antenne Est	Raphael Kneip	247-86 48 9	raphael.kneip@snj.etat.lu
	Jil Steines	247-86 49 5	jil.steines@snj.etat.lu
Antenne Sud	Romi Werner	247-86 43 5	romi.werner@snj.etat.lu
	Cindy Junk	247-86 43 5	cindy.junk@snj.etat.lu
Antenne Nord/Ouest	Myriam Rietsch	247-86 44 5	myriam.rietsch@snj.etat.lu
	Tatiana Leijten	247-86 48 0	tatiana.leijten@snj.etat.lu
Antenne Sud/Ouest	Perrine Golinvaux	247-86 40 4	perrine.golinvaux@snj.etat.lu
	Yves Putz	247-86 40 5	yves.putz@snj.etat.lu

Unité Relations en Action

Responsable	Myriam Putzeys	247-86 47 7	myriam.putzeys@snj.etat.lu
Comptabilité	Jackie Zanussi	247-86 48 3	jackie.zanussi@snj.etat.lu
Echanges, Initiatives	Cliff Hever	247-86 47 8	cliff.hever@snj.etat.lu
SVE, Mesures	Georges Zeimet	247-86 48 2	georges.zeimet@snj.etat.lu

Unité Centres

Centre Eisenborn	Adrien Promme	247-86 44 1	adrien.promme@snj.etat.lu
Centre Hollenfels	Michel Grevis	247-86 43 1	michel.grevis@snj.etat.lu
Centre Marienthal	Egide Urbain	247-86 42 0	egide.urbain@snj.etat.lu
	Philippe Schleich	247-86 42 0	philippe.schleich@snj.etat.lu
Base nautique Lultzhausen	Vincent Villain	247-86 49 1	vincent.villain@snj.etat.lu

Cet annuaire se limite aux contacts généraux, pouvant intéresser les organisations de jeunesse et les maisons de jeunes. Pour une liste de contacts complète, veuillez consulter notre site Internet : www.snj.lu

AUTRES ADRESSES UTILES

Ministère de la Famille et de l'Intégration

> Conventions, subsides,...

Ministère de la Famille et de l'Intégration
Département Famille, Enfance et Jeunesse
M. Ralph Schroeder
12-14 av. Emile Reuter
L-2919 Luxembourg
T 478-65 00 (Réception)
F 46 74 54
I www.mfi.public.lu

Association

> Coopération avec le Centre de Prévention des Toxicomanies (CePT), notamment dans le domaine de formation pour les éducateurs des maisons de jeunes.

Centre de prévention des toxicomanies (CePT)
8-10 rue de la Fonderie
L-1531 Luxembourg
T 49 77 77-1
F 40 89 93
E info@cept.lu
I www.cept.lu

Médiation

> Possibilité de demander une médiation au Centre de Médiation

Centre de Médiation
24-26 Place de la Gare
L-1616 Luxembourg
T 27 48 34 50
F 27 48 34 59
E info@mediation.lu
I www.mediation.lu

Centre de documentation

L'équipe et les ressources du CESIJE sont intégrées à l'Université du Luxembourg.

> Possibilité de consulter le centre de documentation du CESIJE, notamment dans les domaines suivants :

- références sur les jeunes au Luxembourg
- recherche scientifique en sciences sociales

Les ouvrages du centre de documentation peuvent uniquement être consultés sur place et sur rendez-vous.

Université du Luxembourg

Faculté des Lettres, des Sciences Humaines, des Arts et des Sciences de l'Education
INSIDE / CESIJE

Adresse postale : B.P. 2; L-7201 Walferdange

Adresse bureaux et centre de documentation : Route de Diekirch ; L-7220 Walferdange

I <http://www.wen.uni.lu/recherche/flshase/inside>

Informations Jeunes

- **Information généraliste sur tous les thèmes pouvant intéresser les jeunes.**
Fiches d'information, Carte Euro20 (réductions au Luxembourg et en Europe), TeamK8...

Centre Information Jeunes
24-26, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
T 26 29 3-200
F 26 84 63-203
E cij@info.jeunes.lu
I www.cij.lu

Soutien aux gestionnaires des maisons de jeunes

- **Soutien au niveau de la comptabilité, de la gestion des salaires,...**

Entente des Gestionnaires de Maisons de Jeunes
24-26, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
T 26 29 3-231 ou -232
F 26 29 3-233
E egmj@info.jeunes.lu

Maisons de jeunes

La liste complète des maisons de jeunes est mise à jour régulièrement sur www.youthnet.lu, rubrique « annuaire ».

Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise

- **Conférence Générale de la Jeunesse Luxembourgeoise**

24-26, place de la Gare
L-1616 Luxembourg
T 40 60 90-1
F 40 60 90-341
E cgjl@cgjl.lu
I www.cgjl.lu

Les adresses de cette double-page peuvent être soumises à modification. Les adresses actuelles peuvent être retrouvées sur www.youthnet.lu, rubrique « annuaire ».

SITES INTERNET

Sites nationaux luxembourgeois

- www.snj.lu - Site du Service National de la Jeunesse
- www.snj.lu/europe/ - Les pages de l'Agence Nationale du programme « Jeunesse en action »
- www.mfi.public.lu - Site du Ministère de la Famille et de l'Intégration
- www.etat.lu - Site regroupant les liens vers tous les sites et portails des ministères et administrations de l'Etat
- www.gouvernement.lu - Site officiel du gouvernement luxembourgeois

Portails nationaux luxembourgeois

- www.youth.lu - Portail Jeunesse du Luxembourg
- www.anelo.lu - Portail d'information pour jeunes diplômés
- www.myschool.lu - Portail de l'Education Nationale
- www.emwelt.lu - Pages dédiées à l'environnement
- www.lifelong-learning.lu - Portail de la formation professionnelle continue
- www.legilux.lu - Portail sur la législation au Luxembourg

Portails européens internationaux

- www.europa.eu/youth/ - Portail européen de la jeunesse
- www.ec.europa.eu/youth/ - Site de la Commission Européenne sur le programme communautaire « Jeunesse en action »
- www.youth-partnership.net - Site du partenariat entre la Commission et le Conseil Européens : offres de formation et publications, centre européen de connaissance pour la politique de la jeunesse (statistiques par pays, informations au sujet des jeunes dans les divers pays européens).
- www.salto-youth.net - Réseau de 8 centres de ressources dédiés aux priorités européennes dans le domaine de la jeunesse.

Sites européens internationaux

- www.europa.eu - Portail de l'Union Européenne (UE)
- www.ec.europa.eu - Site de la Commission Européenne
- www.europarl.europa.eu - Site du Parlement Européen
- www.coe.int - Site du Conseil de l'Europe
- www.eutrio.be - Site de la Présidence belge du Conseil de l'UE
- www.eu2011.hu - Site de la Présidence hongroise du Conseil de l'UE
- www.pl2011.eu - Site de la Présidence polonaise du Conseil de l'UE
- www.youthforum.org - Site du Forum Européen de la Jeunesse

Adresse postale
WF 2017 / L-2017 Luxembourg

Adresse siège
128, rue de la Pétrusse / L-2008 Luxembourg
T +352 247 86 46 52 F +352 46 41 86
info@snj.lu • www.snj.lu



Service National
de la Jeunesse